LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — *Depuis 1928*

APF HQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 87 — Mercredi, le 30 novembre 1983 — 16 pages — 0.50

A Edmonton

Le nouveau Consul Général de France est arrivé

Interview de Michel Rocher

Monsieur Louis Bardollet nouveau Consul Général de FRANCE en ALBERTA et Madame viennent d'arriver à EDMONTON.

Saluons comme il convient la venue du nouveau Consul Général. Tous les Francophones de l'ALBERTA s'en réjouiront et surtout particulièrement les Français résidents en ALBERTA qui souhaitent depuis longtemps la venue d'un Consul à part entière acceptant de communiquer avec toute la colonie Française, et non pas seulement avec quelques personnalités flatteuses où pouvant être utiles.

D'ailleurs au cours de cette première prise de contact avec le Franco Monsieur le Consul Général a bien voulu répondre à quelques unes de nos questions.

Le Franco: Monsieur le consul Général à votre arrivée à Edmonton et pour les lecteurs du Franco voulez-vous nous donner quelques indications sur votre personne nous permettant de commencer à faire votre connaissance.

Monsieur le Consul: Avant toute chose, je tiens à signaler que je suis très heureux de me trouver au CANADA, et en Alberta en particulier cela fait longtemps que je souhaitais obtenir un poste dans ce pays et je profite de l'occasion pour saluer tous les Francophones de l'Alberta, Français et Franco Albertains.

J'arrive de France car le dernier poste que j'occupais se trouvait à NANTES où se trouve deux services importants du Ministère des Affaires Etrangères totalisant 650 personnes en tout.



M. Louis Bardollet, Consul général de France.

Premièrement, le service de contrôle d'Etat Civil du Ministère des Relations Extérieures groupant 330 personnes dont j'étais le Directeur Général. Et le service comptabilité et gestion employant 320 personnes.

Avant cela entre 77 et 80 mon dernier poste à l'étranger était à Hong Kong en qualité de premier Consul où je m'occupais des questions économiques, et également observateur avec la Chine Populaire, étant spécialiste des langues orientales avec une Licence de Chinois et un diplôme de langue Coréenne.

Antérieurement à ce poste j'occupais entre 75 et 77 les fonctions de Premier Secrétaire au Laos; avant cela entre 72 - 75 un poste de deuxième secrétaire au CAMBODGE à PHNOM PENH.

Mon premier poste dans la carrière a été de 1962 à 1972 en Corée du Sud à SEOUL.

Le Franco: Etes-vous venu seul ou bien en Famille?

Monsieur le Consul Général: Mon Epouse m'a accompagnée et nous avons deux enfants qui sont restés en FRANCE pour le moment ne voulant pas interrompre leurs études en milieu d'année scolaire.

Le Franco: Avez-vous des projets pour votre premier poste de Consul Général de France à Edmonton?

Monsieur le Consul Général: Il est évident que j'ai des projets à mon arrivée ici. Les premiers de ces projets sont de m'occuper de mieux faire connaître aux Français résidents sur le territoire de ma juridiction à savoir l'Alberta la Saskatchewan ainsi que les Territoires du Nord Ouest. Toutes les mesures prises par le Gouvernement Français en faveur des Français à l'Etranger de faire en sorte que nos compatriotes soient tenus informés au point du Social, Electoral et autres auxquelles ils ont droits et ceci dans les coins les plus reculés du vaste territoire dont j'ai la charge.

Le Franco: Au nom de tous les Francophones de l'Alberta et bien sûr, particulièrement des Français résidents, sans oublier le Franco nous vous souhaitons Monsieur le Consul Général ainsi qu'à Madame la Bienvenue parmi nous.

Ecole française à Edmonton

La confusion règne

La confusion règne à n'en croire les parents qui ont assisté à la réunion récente de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, tenue lundi 21 novembre dernier. Personne ne semblait pouvoir dire qu'elle serait l'éventuelle décision de cette commission scolaire vis-à-vis l'école française qui doit ouvrir ses portes en septembre 1984.

Nous savons déjà depuis quelques mois que les parents francophones, animés par le comité ad hoc pour l'école française de l'ACFA, ont demandé que l'école J.H. Picard devienne dès septembre prochain l'école française de la maternelle à la 8e année inclusivement. Ils ont demandé aussi que cette école française réponde aux besoins des francophones en matière d'éducation.

La Commission scolaire catholique d'Edmonton avait accepté de former un comité du Surintendant qui aurait comme mandat de faire des recommandations aux commissaires en ce qui a trait justement au site de l'école et aux critères d'admission. Lundi soir, 21 novembre le Dr. John Brosseau, Surintendant, faisait la présentation du rapport de son comité.

Le comité recommande d'abord "Que l'école J.H. Picard soit le site de l'école française-catholique à Edmonton".

La deuxième recommandation touche les critères d'admission et est présentée en trois parties: 1) pour être admis à une école française catholique, l'élève doit être catholique et-ou que ses parents doivent accepter les buts et l'orientation du système catholique;

2) tout enfant qui s'inscrit à l'école française peut comprendre et parler le français et sa famille s'identifie à la culture canadienne-française;

3) tout parent qui inscrit son enfant à l'école française sera conscient des objectifs de cette école et en acceptera les modalités de fonctionnement et d'administration. (Le parent aura à signer un formulaire d'engagement à cet effet).

Le comité a aussi étudié d'autres questions connexes et s'est permis de faire quatre autres recommandations.

1) Que la Commission scolaire accepte en principe l'établissement de l'école française de la maternelle à la 12e année.

2) Que la Commission scolaire apporte un amendement à sa résolution du 20 juin 1983 (école française de la maternelle à la 6e année) pour ajouter les 7e et 8e années dès septembre 1984.

3) Que la Commission scolaire annonce simultanément un nou-

Voir SITE page 3



Dr. J.F. Brosseau, Surintendant de la Commission scolaire catholique d'Edmonton.

"La stratégie de négociation marche bien"
Guy Goyette

C'est ainsi que le président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA), M. Guy Goyette, a réagi à la sortie de la rencontre avec le ministre de l'éducation, M. Dave King, rencontre qui eu lieu à Calgary en fin d'après-midi lundi dernier 28 novembre.

Selon M. Goyette les pourparlers avec les représentants du ministère de l'éducation doivent se poursuivre et rien d'officiel ne sera annoncé jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre l'ACFA et le gouvernement de l'Alberta.

Il a ajouté cependant que l'atmosphère à cette rencontre a été très positive et que l'avenir laisse présager des progrès importants. "Nous pouvons regarder de façon positive l'avenir à court et à long terme en ce qui touche l'éducation pour les francophones de cette province" de dire M. Goyette.

Toujours selon le président de l'ACFA, les représentants du ministère de l'éducation et le ministre lui-même "ont fait des pas de géant dans la compréhension des besoins de la francophonie en matière d'éducation".

Il semblerait que les discussions auraient touché à toutes les questions importantes et particulièrement à celle de la gestion scolaire, mais que pour le moment les participants à ces négociations se sont mis d'accord pour ne rien dévoiler afin de ne pas mettre en danger la prochaine rencontre prévue pour la fin janvier ou le début février 1984.

On se rappelle que le ministre King s'était dit rétissent devant la question de gestion scolaire pour des raisons d'ordre pratique et technique. Questionné à ce sujet, M. Goyette a répondu en disant que l'attitude du ministre vis-à-vis la gestion scolaire avait changé sensiblement et qu'il semblait beaucoup plus positif maintenant.

Les francophones de l'Alberta ont sans doute très hâte de connaître le dénouement éventuel de ces négociations en matière d'éducation française entre l'ACFA et le gouvernement Lougheed. Le Franco suivra de très près ce dossier.

La Caisse populaire et les jeunes
[suite de la semaine dernière]

La caisse populaire est donc intéressée aux jeunes de tous les âges, c'est-à-dire de ces très jeunes qui débutent à l'école et que nous pouvons intéresser à l'épargne par le truchement de la caisse scolaire qui est une excellente école de formation et qui permet de créer des habitudes d'épargne chez ces jeunes, qui feront, qu'ils seront beaucoup mieux outillés pour faire face à la vie lorsqu'ils seront devant les obstacles qu'ils devront surmonter.

Nous devons aussi nous intéresser aux jeunes qui sont un peu plus avancés en âge et qui sont déjà impliqués dans la société par leur participation de toute sorte à la vie sociale de la communauté où ils sont.

Nous nous devons de les informer et de leur présenter la caisse populaire comme une institution de chez nous, à laquelle ils peuvent appartenir et dans laquelle également, ils peuvent exercer un contrôle de leurs affaires par le principe du contrôle démocratique. Nous pouvons aussi leur enseigner cette habitude de l'épargne, en leur proposant des plans d'épargne à leur portée, tout en les incitant à se préparer pour leurs études secondaires, en se créant une petite réserve à même les quelques économies qu'ils peuvent réaliser avant d'entreprendre leurs études secondaires.

Quant à ces jeunes qui ont déjà débuté leurs études secondaires et qui sont déjà à l'Université ou qui s'apprêtent à s'y rendre, nous nous devons de mettre à leur portée les possibilités d'obtenir le financement dont ils ont besoin pour payer leurs études par le biais du prêt à l'étudiant, car c'est là un excellent moyen de leur rendre service et en même temps de se les attacher comme des membres usagés pour plus tard.

Il est donc d'une extrême importance que nous nous efforcions de rencontrer ces jeunes sur leur palier afin qu'ils soient conscients du fait que nous nous intéressons à eux parce que nous voulons qu'ils soient des nôtres, parce que nous comptons sur eux pour assurer la relève et pour assurer le développement de nos caisses populaires.

(A suivre la semaine prochaine)

(Article tiré de la revue, Le Trait d'Union, Vol. 4, No. 3)

Activités socio-culturelles

Vendredi, 9 décembre:

Falher: Soirée cabaret à l'école Routhier avec le groupe Eritage, à 20 heures. Un buffet sera servi. Prix d'entrée: 8$ membres, 10$ non-membres. Les billets sont en vente au Carrefour de Falher.

Samedi, 10 décembre:

Calgary: Ciné jeunesse "Fifi Brin d'acier autour du monde" à 10 h 30 à l'O.N.F. Pour plus amples renseignements communiquez au 262-7074.

Fort McMurray: Film pour enfants à la bibliothèque municipale "multipurpose room" à 13 h 30. "Le martien de Noël". Pour plus amples renseignements communiquez au 791-7700.

Lethbridge: Danse et banquet au centre culturel à 18 h 30 cocktail; à 19h30 banquet; et à 21 heures danse avec Stardust. Prix d'entrée 10$ par personne pour les billets achetés à l'avance et 12$ pour billets vendus à la porte. Les billets sont en vente au Carrefour de Lethbridge. Pour plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

Dimanche, 11 décembre:

Morinville-Legal: Soirée de Noël familiale, souper "Pot-Luck". Pour plus de renseignements communiquez avec Suzanne au 961-3665 ou 961-3097.

Vendredi, 16 décembre:

Bonnyville: Fête de Noël des enfants au centre culturel à 16 heures. Un film sera présenté "Pinnochio" et le père Noël sera présent. Pour plus de renseignements communiquez au 826-5275.

Edmonton: Soirée d'animation présentation de 5 court métrages au centre culturel. L'entrée gratuite. Pour plus amples renseignements communiquez au 469-4401.

Dimanche, 18 décembre:

Lethbridge: Noël des enfants au centre culturel à 14 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

St-Paul: Soirée des bénévoles de l'ACFA ainsi que soirée d'adieu pour les Katimavik à 17 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

Samedi, 31 décembre:

Bonnyville: Soirée du Jour de l'An au centre culturel à 21 heures. Prix d'entrée 20$ comprend admission, danse et repas chaud servi à minuit. Pour plus de renseignements communiquez au 826-5275.

Calgary: Soirée du Jour de l'An à la salle Ste-Famille à 20 h 30. Pour plus amples renseignements communiquez au 262-7074.

Edmonton: Soirée du Jour de l'An à 20 h 30 à la salle de la Boîte à Popicos. Les billets sont en vente aux caisses Francalta, l'ACFA régionale d'Edmonton, FJA et le Franco au prix de 25$ par couple et 15$ par personne. Un repas chaud sera servi. Pour plus de renseignements communiquez au 469-4401.

Lethbridge: Bal du Jour de l'An à 20 heures au centre culturel. Pour plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

St-Paul: Bal du Jour de l'An au centre culturel à 21 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

Samedi, 7 janvier:

Bonnyville: Fête des bénévoles au chalet de ski à 20 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 826-5275.

Vendredi, 13 janvier:

St-Paul: Ciné-club pour enfants au centre culturel à 18 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

Samedi, 14 janvier:

Fort McMurray: Film pour enfants à la bibliothèque municipale "multipurpose room" à 13 h 30. "Tintin, l'affaire Tournesole". Pour plus amples renseignements communiquez au 791-7700.

Samedi, 21 janvier:

Fort McMurray: Soirée de curling à 19 hres au MacDonald Island Complex. Pour plus amples renseignements communiquez au 791-7700.

Edmonton: N.B. Tous les dimanches de 14 heures à Minuit des parties de "risk" sont organisées. Pour plus amples renseignements communiquez au 469-4401.

A Calgary

Amnistie internationale - réunion publique

Par Jean Paul Perras

Dominique Grancher, président du chapitre de Calgary d'Amnistie internationale, section francophone, nous communique que mercredi, le 7 décembre prochain, à 20 hres, à la salle Ste-Famille, 5e avenue s.o., aura lieu une réunion publique où la version anglaise (la seule disponible) du film "prisonniers d'opinion" sera projetée, suivie d'un débat où un panel composé de Dominique Grancher, Dat Duthinh et Denise Withnell répondra aux questions de l'auditoire. On y discutera des objectifs mondiaux et locaux de l'organisme suivi d'un compte rendu des activités du chapitre de Calgary durant l'année 1983. L'entrée est gratuite.

Vous vous souviendrez qu'il y a quelques semaines nous vous entretenions dans ces pages de la Semaine du prisonnier d'opinion organisée par Amnistie internationale pour alerter l'opinion. A peine l'encre était-elle sèche que la presse mondiale nous inondait de communiqués sur les atrocités commises aux quatre coins du monde. Exemple: le 21 octobre, on retrouvait le cadavre d'un professeur d'université, torturé et étranglé, le long d'une grande route près de la capitale du Salvador. Il avait été enlevé trois semaines auparavant par des hommes armés, en tenue civile. C'était le huitième professeur ainsi enlevé ou assassiné en 42 jours. Des "escouades de mort" opèrent ainsi en plein jour, impunément, au Salvador où 47,000 personnes ont été victimes de violence politique durant les quatre dernières années. La plupart des victimes sont des non-combatants.

Autre exemple: l'après-midi du 13 octobre, à Kolchabad, en Afghanistan, des troupes soviétiques s'affairaient à une opération de véritable boucherie en lançant grenades après grenades à l'intérieur des maisons de ce village. Au soleil couchant, 51 des villageois étaient morts. La même scène atroce se répétait dans deux localités avoisinantes. Bilan: 126 morts, tous des civils, presque tous des vieillards et des enfants.

A l'assemblée du 7 décembre, le groupe de Dominique Grancher exposera de nombreux documents et témoignages que vous pourrez consulter et même des publications que vous pourrez acheter, dont le rapport annuel international du mouvement Amnistie internationale.

Dans ce rapport, publié du siège social à Londres, on y souligne, nous fait remarquer Dominique, "que les gouvernements à travers le monde se servent, dans leurs communiqués sur les droits de l'Hommes, de déception, mensonges, distortion et "mésinformation". Ce rapport de 391 pages illustre la situation dans quelques 117 pays. Peu de pays de premier rang échappent à la condamnation: parmi ceux-ci seuls le Canada, l'Australie et les pays Scandinaves se distinguent.

Cette étude, pays par pays, des conditions lamentables qui règnent et des traitements abusifs et inhumains dont sont victimes des milliers d'innocents, est un véritable réquisitoire de l'inhumanité de l'homme envers l'homme. L'assemblée traitera aussi de la question des prisonniers "adoptés" par Amnistie internationale, dont le nombre atteignait 5,557 au début de 1983.

Si nous voulons endiguer cette vague de barbarisme, il nous faut d'abord se renseigner puis agir de concert avec ceux qui osent prendre parti pour la dignité de l'être humain de quelque nationalité, couleur, religion ou opinion politique qu'il soit. C'est même un devoir envers nous-même. "Si l'un de vous..."

En éducation

Mlle Renée Labossière de passage à Edmonton et Calgary

Par Claude Roberto

"Les élèves de l'école Taché, à Saint Boniface, jouent en français dans la cour et ils parlent français dans les corridors ou sur les autobus scolaires", soutient Mlle Renée-France Labossière lors de sa conférence mercredi dernier, 23 novembre à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Evidemment elle est très fière de ces enfants puisqu'elle est depuis 1976 la directrice de Taché, la première école française du Manitoba.

"Mais il faut continuellement se débattre pour préserver notre culture chez les jeunes", ajouta-t-elle aussitôt. Et chacun, dans la famille tant comme à l'école, doit se dévouer afin de la maintenir.

Oui, car "les parents jouent un rôle dans l'école française. Il est important qu'ils impliquent et qu'un lien étroit existe entre eux et l'administration". Mlle Labossière se fait d'ailleurs un devoir d'assister aux réunions du comité des parents, souligna-t-elle.

Elle insista aussi longuement sur les qualités et les tâches des professeurs. Elle dit exiger que tout son personnel soit francophone, actif et "bien dans sa peau", en plus évidemment d'être compétent. En effet elle lui demande non seulement d'enseigner le programme mais aussi de créer l'atmosphère française et de la transmettre efficacement.

Résultat: "Les professeurs qui ne sont pas convaincus réalisent ne pas pouvoir fonctionner dans une école française et ils demandent un transfert", précise-t-elle. Ce qui permet à l'institution de garder les meilleurs enseignants.

Il n'est bien sûr pas toujours facile de maintenir la culture française. Pourtant à Taché tout est en français: les calendriers, les affiches, la musique (y compris le rock!) des cours d'aérobique et des soirées dansantes aussi bien que le programme d'informatique. Un vrai défi! Il a fallu même lutter pour obtenir des instructeurs francophones de natation.

Mais Taché a la chance d'être appuyée par les parents anglophones des écoles d'immersion qui, eux aussi, désirent des services en français.

Car, si on compare à l'Alberta, la situation est fort différente au Manitoba: là-bas les francophones n'ont dû soutenir que l'école française, apparue la première et qui n'est pas semblable aux écoles d'immersion qui arrivèrent ensuite. D'où beaucoup moins de tension actuellement au Manitoba dans le domaine de l'éducation.

Evidemment Mlle Labossière se dit convaincue que l'immersion convient aux anglophones, étant donné qu'elle ne maintient pas l'ambiance française.

Et l'anglais à Taché? "La qualité de l'enseignement de cette langue n'y est nullement inférieure". Lorsque les jeunes quittent l'école, ils ne rencontrent aucun problème en poursuivant leurs études, même dans les sciences, selon Mlle Labossière.

Fondée en 1958, Taché compte maintenant 21 professeurs et 281 élèves. En 1974 la commission scolaire de Saint Boniface obligea l'institution à fermer à cause de ses dépenses trop élevées et, après d'innombrables protestations, elle permit enfin sa réouverture en 1976.

Mme Louiselle Daigneault et le comité ad hoc de l'ACFA sur l'éducation avaient organisé la soirée de mercredi dernier à Edmonton. Le public s'était déplacé du nord et de l'est de la province pour écouter Mlle Labossière. Cette dernière répéta sa conférence à Calgary le lendemain.

Site pour l'école d'immersion

suite de la page 1

veau site pour l'école d'immersion de la maternelle à la 8e année dans ce même quartier de la ville.

4) Que la Commission scolaire crée un comité consultatif francophone aussitôt que possible après réception du présent rapport.

Le Surintendant John Brosseau en présentant ce rapport a pris l'occasion pour offrir d'autres options aux commissaires dont une serait de faire des écoles St-Margaret et St-Mary les écoles élémentaires et secondaires françaises d'Edmonton.

Il a tenu aussi à mettre les commissaires en garde contre la possibilité d'aller à l'encontre de la Charte des Droits et Libertés avec des critères d'admission trop restrictifs.

Le commissaire Philippe Gibeau et les autres membres du comité qui ont soumis ce rapport ne partagent pas cependant cette crainte du Surintendant et ils ne voient aucune difficulté à faire accepter les critères d'admission choisis.

Les commissaires étaient, à cette réunion du 21 novembre, très inquiets de ce que réserve l'avenir pour les anglophones qui participent aux programmes d'immersion. Si l'école St-Thomas d'Aquin est fermée à la suite du déplacement des élèves francophones vers l'école Picard, qu'adviendra-t-il des élèves anglophones qui veulent poursuivre leurs études en français.

Selon M. Ric Laplante de la Commission scolaire, les deux groupes, francophone et anglophone, pourraient se retrouver ensemble à l'école Picard encore pour une autre année pour donner le temps de trouver une école dans les environs qui pourrait servir d'école d'immersion destinée aux anglophones. Une de ces écoles est présentement louée par le gouvernement mais serait disponible pour l'année scolaire 85-86.

Reste à savoir quelle décision sera prise lors de la réunion de la Commission scolaire du 19 décembre prochain, date à laquelle les commissaires doivent se prononcer.

Tandis qu'à Edmonton nous avons remarqué la présence du nouveau Consul Général de France et son épouse, M. et Mme Louis Bardollet, arrivés il y a à peine une semaine. Que sais-je, auraient-ils partagé le même avion que le Beaujolais Nouveau. Nous avons reconnu également M. le Consul Philippe Lecorre et son épouse; M. Gérard Finn, représentant du Commissaire aux langues officielles; Mme Lynda Finn, Directrice à l'assurance santé Alberta Health Care; M. Alfred Daniel, vice-président de la compagnie Chambrionned Ltd.; M. Albert Tardif d'Ascott Travel et son épouse, et bien d'autres encore.

Bref, une soirée où le Beaujolais était roi. La litanie de ses grands crûs continuera longtemps à faire rêver: Saint-Amour, Juliénas, Moulin-à-Vent, Fleurie, Brouilly, Côte de Brouilly, Chiroubles, Chenas, Morgon; neuvaine de noms magiques.

La légende du Beaujolais a été maintenue et se continue!

A Morinville

Une invitation à la Place Héritage

Par Irène Tremblay

Comme de coutume, tous les mercredis matins, la messe est célébrée à la Place Héritage en présence des religieuses de Morinville et résidents de ce foyer d'âge d'or.

A la Place Héritage il y a plusieurs activités, de quoi plaire à tous les goûts. A la fin octobre avait lieu, par exemple, un bazaar où on a vendu tartes, gâteaux, pâtés, tricots et décorations. Ce fut un grand succès.

Mme Louise Billo, présidente du club d'activités, prend bien soin de s'assurer à ce que tous les résidents aient de quoi s'occuper. Par exemple, elle organise des jeux de cartes ou des rencontres d'amis dans les environs de Morinville. Mme Billo c'est une dame très précieuse qui fait du tricot, un peu de peinture et de la lecture. Elle aime particulièrement lire sa bible.

Elle nous explique que la Place Héritage offre du lundi au vendredi plusieurs activités qui répondant aux besoins de tous. Les lundis il y a l'étude de la bible et jeux de bingo; les mardis matins, exercises et jeux de cartes; mercredis, messe, bibliothèque et bingo; jeudis, jeux de cartes et bridge; vendredis, exercise le matin, des affiches à préparer et le bingo dans l'après-midi.

En plus, les étudiants des écoles voisines viennent faire leur tour de chants et discuter avec les grands-papas et les grands-mamans en français bien sûr.

Mme Billo continue à nous raconter les préparations qu'elle fait pour Noël. Plus que trois semaines, comme le temps passe vite. Elle a sans doute hâte à la messe de minuit à l'église de Morinville qui est chantée en trois langues, le français, l'anglais et le latin.

Le Père Noël rendera visite très prochainement à la Place Héritage et apportera un cadeau pour tout le monde. Il est bien que le Père Noël amène un peu de bonheur à Morinville et surtout à la Place Héritage puisque plusieurs résidents seront en visite dans leurs familles au temps des fêtes.

Pour sa part, Mme Eva Larocque âgée de 82 ans se dit fort heureuse de sa bonne santé. Elle nous a parlé de sa famille, des ses enfants et à toutes ces années passées à Morinville. Il y a dans tout cela des souvenirs doux, heureux et impérissables. Mme Larocque est une grande dame de la région. Elle est convaincue que la langue française ne disparaîtra pas à Morinville. "Bonne chance et bonne année à tous," dit-elle.

EDITORIAL

Ah si seulement on avait le contrôle

Finis les comités consultatifs, fini le droit de parole sans vote, finis les commissions scolaires à forte majorité anglophone pour gérer les écoles françaises éventuelles. Ce qu'il nous faut, au plus sacrant, c'est le plein contrôle de la gestion scolaire.

Comme le disait si bien, il y a déjà deux ans de cela, un Surintendant d'écoles anglaises de Montréal, M. Roy: "We are the ones who are best placed to know what our children need in terms of an English education, so don't come and tell us what we need".

Nous aussi, les francophones, nous sommes les mieux placés pour répondre aux besoins de nos enfants en matière d'éducation française. Pourtant ce sont encore et toujours des anglophones qui prennent les décisions pour nous.

Dernièrement, la Commission scolaire catholique d'Edmonton n'a pas voulu se prononcer sur l'école J.H. Picard comme site de la première école française dans ce système scolaire. Pourquoi a-t-on refusé de prendre une décision? Parce que siègent à cette commission cinq anglophones et seulement deux francophones. Parce que les anglophones sur cette commission ne voulaient pas offusquer les parents anglophones du programme d'immersion française de l'école St-Thomas d'Aquin qui eux aussi veulent l'école J.H. Picard.

Enfin, si l'école Picard échappe à la francophonie d'Edmonton ce sera parce que les francophones n'ont aucun contrôle aux niveaux de la prise de décision. Il est peu probable que cela se produise, car tous sont convaincus que les commissaires n'auront pas d'autres choix que de redonner l'école Picard aux francophones. Mais entre temps la décision de la commission scolaire est remise au 19 décembre prochain (qui sait, elle sera peut-être remise encore à ce moment là) et les parents continuent à dépenser temps, énergies et argent à faire du "lobbying" auprès des commissaires et des administrateurs et à s'inquiéter d'une décision qui se fait attendre.

Le scénario ci-haut n'est pas unique. Partout en Alberta où la francophonie se trouve en concentration suffisante nous n'avons pas le contrôle. Encore moins, nous n'avons pas d'école française. Même là, comme à Bonnyville et à Falher, où nous avons que des commissaires francophones sauf une ou deux exceptions, nous n'avons pas le plein contrôle. Car ces commissaires doivent gérer toutes les écoles dans leur juridiction et ainsi pourvoir à l'éducation non seulement des francophones mais aussi des anglophones. Et nous savons fort bien que c'est la minorité qui est le plus souvent appelée à faire des sacrifices au nom de la paix et de la bonne entente.

Ah si seulement on avait le contrôle. Nous pourrions décider nous-mêmes de ce qui est mieux pour nos enfants en matière d'éducation française. Ca ne serait pas facile d'avoir le contrôle, car contrôle veut dire responsabilité. Il faudrait sans doute faire face à de nombreux problèmes. Mais au moins, on serait maître chez-nous.

C'est le contrôle qu'il nous faut et tout de suite, pas dans cinq ans ou dans dix ans. Le gouvernement de l'Alberta est en train de réviser la loi scolaire. Le moment est propice pour faire inclure les changements que nous voulons.

Il revient évidemment à l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) de représenter la francophonie et d'obtenir pour elle les droits non seulement à l'école française mais aussi à la gestion de ces mêmes écoles. C'est le plein contrôle qu'il faut demander car c'est le plein contrôle qu'il nous faut. Les comités consultatifs et les droits de paroles ou toutes autres formes de participation à la gestion sont inacceptables. On a le contrôle ou on ne l'a pas.

En Saskatchewan où la francophonie est beaucoup moins nombreuse qu'ici, l'Association Culturelle Franco-Canadienne (ACFC) est en train de négocier avec le gouvernement Devine la mise sur pied d'une commission scolaire francophone pour gérer les quelques écoles françaises de cette province.

En Alberta, il faudra plus d'une commission scolaire française pour répondre aux besoins d'une francophonie dispersée aux quatre coins de la province. Mais commencons au moins par demander que ce principe de la gestion scolaire pour les francophones soit inclu dans la nouvelle loi scolaire. Une fois le principe accepté on trouvera bien le modèle de gestion qui nous conviendra le mieux.

L'ACFA doit à tout prix relever ce défit. Au risque même de faire souffrir d'autres secteurs temporairement, l'ACFA doit mettre dans cette lutte tous ses énergies et y affecter les fonds nécessaires.

Il est quand même curieux que l'ACFA n'ait pas encore demandé d'avis juridique sur cette question et qu'elle n'ait pas invité de juriste pour accompagner la délégation qui négocie avec les fonctionnaires et le ministre de l'éducation. Pourtant l'avenir de la francophonie albertaine se joue présentement dans ce dossier.

Paul Denis

A Rivière-la-Paix

Nouveaux officiers chez les Chevaliers de Colombs

Par Simone Laberge

Une importante célébration a eu lieu à Falher, samedi le 19 novembre à l'occasion de l'installation des nouveaux officiers du Conseil des Chevaliers de Colombs de Grouard. Ces officiers sont: Paul Ruel, Grand Chevalier; Gérald St-Pierre, Député G.C.; Réjean Marcoux, Chancelier; Louis Laberge, Secrétaire Archiviste; Léo Garand, Secrétaire-Financier; Henri Dancause, Secrétaire-Trésorier; Robert Girard, Avocat; Léo Laverdière, Cérémonière; Clément Aubin, Intendant; Aimé Lemay, Rosaire Nairon, Gérard Paradis, Syndic; Léo Nolette et Eddy Gagné, Gardes extérieur et intérieur; Benoit Frigon, Aumônier.

Cette cérémonie annuelle prend depuis quelques années beaucoup d'ampleur, probablement dû, en partie, au fait que le Conseil a élargi ses rangs par l'engagement de nouveaux et jeunes recrues, et aussi à l'aide généreuse qu'il apporte aux nombreuses oeuvres de la région.

A cette occasion, les organisateurs font un effort concerté pour harmoniser l'engagement des officiers accompagné d'une célébration religieuse, messe et homélie appropriées et d'un banquet auquel sont conviés tous les chevaliers accompagnés de leurs épouses et de nombreux amis.

Cette année l'invité d'honneur était le Rév. Lucien Larré, directeur et fondateur de l'oeuvre de Don Bosco, lequel consiste à regrouper dans des foyers la jeunesse abandonnée de notre société.

Avec beaucoup d'humour, de finesse d'esprit et de conviction, l'orateur a entretenu la foule (300) pendant une heure. (qui a paru à tous cinq minutes) de la situation de l'enfance négligée, des problèmes de la famille et de la psychologie qui engendre la délinquance juvénile.

Son message peut se résumer à ceci:

"Nous, de la société, parents, professeurs, avons à enseigner à nos enfants qu'ils sont des personnes aimables, uniques, irremplaçables, importants, exceptionnellement gentils, beaux, gracieux... Les jeunes ont un besoin fondamental en ce sens, ils ont besoin de se sentir tout ça pour rayonner. Avec des enfants aimés, vous faites des merveilles, hélas, les non-aimés, sont toujours des enfants problèmes...

"Les jeunes doivent être aimés profondement, véritablement, afin qu'étant aimés, ils apprennent à s'aimer, eux-même et ensuite seulement, ils pourront aimer les autres... C'est là le plus grave problème de notre société actuelle, ce n'est pas la crise économique, comme on le prétend, c'est le manque d'AMOUR..."

En guise de remerciement Léo Garent lui a remis, au nom du Conseil, la somme de 2,000$ pour son oeuvre. Plusieurs autres dons ont également été distribués aux oeuvres et organismes de la région.

Une plaque commémorative a été présentée à Gérard Gaudreault, Grand Chevalier sortant et d'autres plaques ont aussi été présentées à des généreux collaborateurs de la région. La journée des Chevaliers se termine par la danse traditionnelle au gymnase de l'école Routhier.



De gauche à droite: M. Gérard Gaudreault, Grand Chevalier '82-83 et M. Paul Ruel, Grand Chevalier '83-84.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

FFCF

Journée d'études à Edmonton

Par Claude Roberto

"Vous pouvez vivre en Alberta avec un homme pendant 30 ans, en ayant pratiquement aucun droit reconnu par la loi, si vous ne l'épousez pas", démontra Me Louise Bissell lors d'un atelier sur la femme et la loi organisé par la FFCF à la faculté Saint-Jean d'Edmonton samedi le 12 novembre.

Car les lois albertaines ne favorisent pas les co-vivants. Si un homme achète une maison et la met au nom de sa compagne, il peut à tout moment la reprendre s'il prouve qu'il l'a payée.

Mais si le couple est marié officiellement, la femme ne perd jamais la maison. On considère que son époux lui a offert un cadeau.

En effet l'Alberta protège au contraire particulièrement bien les femmes mariées. Lors d'une séparation ou d'un divorce, chaque conjoint reprend ce qui lui appartenait avant le mariage. Et dans la distribution des biens, on reconnaît la contribution qu'une femme a apportée à la maison, même si elle s'occupait seulement de l'entretenir sans fournir d'aide financière.

De plus la cour albertaine associe les biens personnels et les revenus d'entreprises. "Une femme mariée à un industriel peut ainsi réclamer sans problème une partie du chiffre d'affaires de son époux", souligna Me Bissell.

"Et si vous n'êtes pas mariée, établissez avec votre compagnon un contrat officiel de partenaires qui vous protège". En somme, le coeur ne doit pas empêcher la tête de rester lucide.

Seulement dans quelques cas exceptionnels, les gouvernements fédéral et provincial accordent certains droits aux co-vivants. Selon les règlements sur les pensions canadiennes, une femme ayant vécu au moins un an avec un partenaire peut réclamer une aide financière après le décès de son compagnon. Ce qui ne signifie pas qu'elle la recevra, insista Me Bissell, puisque la décision de l'accorder revient au Ministère de la Santé et du Bien Etre social.

Un acte albertain prévoit aussi que si un homme meurt au travail, sa partenaire est autorisée à demander une compensation si elle a un enfant et si la relation a duré au moins 2 ans. Et si elle n'a pas d'enfant, la loi précise que l'union doit s'être prolongée pendant plus de 5 ans avant que la femme puisse toucher une somme d'argent. Evidemment, dans les deux cas, l'acte ne lui accorde en général rien si son compagnon a une épouse légitime.

Après avoir ensuite expliqué les causes de divorce reconnues par la loi, Me Bissell apporta quelques recommandations. Ainsi elle ne conseille pas à une femme, qui ne gagne pas sa vie, de quitter le domicile conjugal. Car le fait de partir risque d'affecter la pension alimentaire même s'il ne change rien au droit de propriété.

A noter qu'en Alberta le divorce est automatique après une séparation de 3 ans. Et la province ne reconnaît pas les contrats de mariage qui existent au Québec.

Derniers conseils si vous êtes en difficultés: N'hésitez jamais à changer d'avocat si le vôtre ne vous satisfait pas, et si vous n'êtes pas bilingue, n'oubliez pas d'exiger un interprète pour vous aider en cour.

A la suite de ce premier atelier sur les droits des conjoints, Me Michelle Simpson expliqua comment établir un testament.

"Vous pouvez le dactylographier et demander à deux témoins d'ajouter leur signature à la vôtre ou bien vous l'écrivez à la main", précisa-t-elle. Quant aux conditions requises pour préparer un tel document, elles sont très simples. Il suffit d'avoir au moins 18 ans ou d'être marié ou encore membre des Forces Armées Canadiennes, et d'avoir la capacité mentale nécessaire.

Il n'est absolument pas obligatoire de recourir à un avocat. Dans votre testament, vous nommez votre exécuteur (la personne qui veillera à faire respecter vos volontés), vous précisez comment vous désirez diviser vos biens et vous désignez des gardiens pour vos enfants. On garde le testament à la banque, chez soi dans un coffre ou on le donne à un avocat.

Quelqu'un décède sans testament? Les biens sont vendus et l'argent recueilli revient à la famille. Et les enfants, s'ils sont jeunes, ne reçoivent pas toujours les gardiens que les parents auraient voulus. Le gouvernement prend dans ce cas toutes les décisions comme il le désire.

Un point important qui cause souvent des problèmes: si vous possédez un lieu de domicile ou un terrain hors de l'Alberta, assurez-vous que votre testament sera valide à l'extérieur de la province.

"Il est très important d'écrire un testament", conclut Me Simpson. Et il ne faut surtout pas avoir peur de le préparer.

Me Louise Bissell, diplômée de l'Université Laval, a enseigné le droit au Ministère de la Culture de l'Alberta. Elle a aussi fait des recherches en Alberta sur les droits des indiens et sur les besoins des franco-albertains en éducation juridique offerte en français.

Me Michelle Simpson, après avoir reçu un diplôme de l'Université de l'Alberta, poursuivit ses études à Ottawa. Elle travaille actuellement à Edmonton pour le célèbre bureau Chapman, Finlay et Garvre. La Fédération des Femmes Canadiennes-françaisesa organisé ces deux ateliers en étroite collaboration avec la Faculté Saint-Jean.

Pour des explications supplémentaires sur un problème précis, composez le 230-5005 si vous demeurez à Calgary, ou le 1-800-332-1091 si vous habitez ailleurs en Alberta. Sans frais, vous recevrez les renseignements légaux dont vous avez besoin et vous n'aurez pas à mentionner votre nom. L'Alberta Law Foundation finance ce service.

A Calgary

Que réserve l'avenir pour la Maison française ?

Par Martine Spence

La Société de la Maison Française de Calgary a tenu sa 3ème Assemblée Annuelle dans ses locaux, au 4416 - 16e rue s.o., le samedi 19 novembre 1983. Outre l'adoption des divers rapports, l'assemblée avait pour but principal de recevoir des délégués des associations membres, des recommendations dont la Société de la Maison Française tiendrait compte dans son plan quinquennal.

Depuis la dernière assemblée général qui a eu lieu en novembre 82, 3 nouveaux groupes se sont joints au Consortium. Ils sont: L'ACFA Régionale de Calgary, Francophonie Jeunesse de l'Alberta et la Société du Théâtre de Calgary, amenant le nombre des membres à 14. Parmi les activités de la Société notons: la révisions des statuts et réglements, l'obtention de subventions, la location des locaux aux membres, la publication et distribution des Echos (bulletin où sont répertoriées les activités de chacun des membres), l'établissement d'un comptoir de livres d'auteurs franco-albertains. Les activités et les programmes en français des associations-membres qui ont eu lieu dans les locaux de la Société ont été les suivants: les "matinées françaises" organisées par la Commission des Ecoles Publiques, le programme de maternelle du Lycée Louis Pasteur (terminé en juin 1983), les cours et les activités sociales et culturelles de l'Alliance Française, le festival et les soirées littéraires de la Société Littéraire Francophone de l'Alberta. Le Collège Mount-Royal continue son appui financier en restant locataire et, cette année, en ayant introduit des cours d'anglais pour francophones. Une étude conduite en janvier 1983 a montré le besoin parmi les francophones et francophiles d'un centre de références fournissant des informations sur les cours de français offerts à Calgary, les bourses pour les étudiants en Français, des renseignements d'ordre général concernant les échanges d'étudiant francophones - anglophones. Une réponse est attendue du Ministère de l'Education Permanente concernant le financement de ce programme.

En dépit de l'utilisation croissante des locaux de la "Maison" par l'Alliance Française, la Commission Scolaire Publique et le Collège Mount-Royal avec son cours d'anglais pour francophones, il s'avère que certains membres n'utilisent jamais ou rarement les locaux et qu'un nombre considérable de programmes anglophones occupent les salles. Le Comité du Plan Quinquennal devra se pencher sur ce problème en tenant compte des recommandations faites par les membres lors de cette assemblée générale. Les délégués des associations-membres se sont divisés en 3 ateliers conduits par Daniel Poulin du Secrétariat d'Etat, Gérard Finn, du bureau du Commissaire aux langues officielles et Dr. Neil Clark. Chaque groupe a tenté de répondre aux questions suivantes: identification des besoins en locaux, à court et à long terme, des membres; rôle du conseil d'administration (animation versus administration); critères d'admission des groupes du Consortium.

Il en résulte que les membres qui n'utilisent pas les locaux ont souvent leurs propres locaux, plus adaptés à leurs besoins, ou bien ils louent des locaux ailleurs car la Maison Française ne leur offre pas toutes les facilités nécessaires à la bonne conduite de leurs activités. De plus, l'endroit est très mal desservie par le réseau de transports en commun, ce qui rend l'accès difficile. Pour la plupart des membres cependant, la Maison Française demeure un lien psychologique nécessaire à la francophonie de Calgary.

Afin d'accroître l'utilisation des locaux par les francophones, il a été suggéré de créer un centre d'accueil permanent, d'étendre la diffusion des Echos, d'inciter les membres à utiliser les salles plus fréquemment, de proposer des cours en français sur des sujets divers pour répondre aux besoins des francophones et aux besoins futurs des élèves des programmes bilingues et d'immersion. Toute rénovation des bâtiments a cependant été exclue. En effet, l'ACFA a en projet la construction d'un centre français qui répondrait aux besoins de chacun des groupes et elle invite les autres associations à une discussion sur ce sujet.

Les membres sont satisfaits par le rôle joué par le Conseil d'administration représenté par la dynamique et dévouée Marie Woolridge: administration, coordination, liaison, initiation d'activités répondant à un besoin commun. Toutefois, des changements seront nécessaires si le développement de la Société se poursuit. Les groupes ont voté en faveur de la création d'un comité qui se pencherait sur les critères d'admission des nouveaux membres.

Ces propositions iront devant le comité du plan quinquennal qui va les étudier et les présenter au Conseil Exécutif afin de décider de l'orientation que devra prendre la Société de la Maison Française de Calgary au cours des prochaines années.



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Pas d'erreur : je me suis trompé!

Non, je ne me suis pas trompé sur toute la ligne. Bien sûr, les Argos ont gagné la Coupe Grey dimanche dernier en défaisant les Lions de la Colombie-Britannique 18-17. Bien sûr, la rencontre a été télédiffusée alors que la semaine dernière, je vous racontais mes doutes sur la chose. Bien sûr, les Argos ont tout fait pour essayer de la perdre cette partie, allant même jusqu'à rater trois placements. Bien sûr, les arbitres se sont donnés le mot pour ne pas voler le spectacle en décernant toutes sortes de pénalités ridicules comme ils le font trop souvent lors de rencontres importantes. Bien sûr qu'il faisait beau, puisque la rencontre était jouée à l'intérieur.

Mais je ne me suis tout de même pas si trompé que cela!

Avez-vous regardé la rencontre de chez vous ou de chez quelqu'ami de votre groupe? Moi, j'ai opté pour le second choix, à mon grand regret. Non pas que l'ami en question fusse démuni de houblon ou de courtoisie [pas nécessairement dans cet ordre], mais bien plutôt qu'il me fallut traverser au grand complet la ville dans des conditions plus que pénibles. Vous vous demandez ce que cette histoire de voyage vient faire dans mon récit, n'est-ce pas? C'est qu'à la toute fin de mon article de la semaine dernière je vous faisais état de la douteuse décision de la Ligue de présenter la classique de 1984 en sol edmontonien. Il ne reste que 363 jours avant la dite rencontre qui pourrait facilement demeurer marquée dans la mémoire de tous les gens s'il faut que les conditions climatiques ressemblent à celles de dimanche dernier. Il neigeait. Il faisait froid. C'était affreux...

Peut-être est-ce là une décision économique ou sentimentale en faveur d'une équipe qui a totalement dominé cette Ligue au cours de la dernière décennie. Je ne sais pas, mais permettez-moi de douter de la décision, peu importe les raisons.

Dimanche, à Vancouver, malgré la pluie qui tombait à l'extérieur depuis dix jours, on a pu apprécier à du jeu parfaitement exécuté. On a pu voir les joueurs-clés [lire "américains"] faire état de tous leurs talents. Ils ne furent pas frustrés par une pauvre adhérence au sol, ou par un vent capricieux. Les amateurs de l'endroit ont pu manifester à leur guise au cours des bon moments, et non pas seulement pour se réchauffer.

Mais l'an prochain, ce sera une toute autre histoire. Avez-vous déjà essayé d'imaginer un quart-arrière lançant un ballon malgré ses mitaines? Et le receveur de passe qui porte ses bottes "Cougar" qui mordent dans la neige?

Moi, je resterai bien au chaud. J'attendrai le Super Bowl américain... ceux-ci laissent de côté la sentimentalité, et laissent aller leur créativité et leur logique...

Bonne semaine... BRRRR!



A vendre

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

A vendre fauteuil et sofa-lit, table tournante avec 4 haut parleurs portatifs. 468-1442.

Syrop d'érable du Québec 12$ pour 2 litres, 22$ pour 4 litres. Lucie 489-8602.

Mobilier de salon à vendre beige avec floraux. Communiquez après 5 heures au 469-3206.

Set de cuisine $150., set de salon & table $200., machine à coudre Singers $200., matelas Sears Orthopedic $100., accessoires de salles de bain (bain, toilette, lavabo) $30., table à langer $50., tondeuse à gazon Toro $75., Téléphonez au 462-2777.

SERVICES DE GARDERIE

Dame demandée pour garder jumeaux 4 mois-mardi & mercredi après-midi ainsi que vendredi toute la journée. Ouest de la ville 484-3621.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289.

Maman aiment les enfants garderait des bambins de la naissance à 4-5 ans chez moi. Téléphone: 452-9469.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Recherche personne responsable pour s'occuper d'une fille de 12 ans et entretenir la maison, qui accepterait de demeurer chez nous pour une durée minimum de 4 mois. Salaire à discuter Denis 437-1097.

DIVERS

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Ex-professeur au primaire accepterait de garder enfants de 3 ou 4 ans pour accompagner fille du même âge. Près du Northgate. Activités artistiques et éducatives. Tél: 475-7449.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 469-7697.

A vendre pièces crochetées à la main, pour veste, châle, gilet. Communiquez après 5 heures 469-3206.

Si vous êtes à la maison et que vous aimeriez travaillez pourquoi ne pas venir en discuter avec d'autres personnes qui peut-être pourraient vous aider. Composez: 436-8725 (Carole) 465-7839 (Marie-Hélène).

mini-quiz sportif

1. André Dawson est l'un des deux joueurs des Expos à détenir la plus longue série de parties avec au moins un coup sûr. Êtes-vous capable de trouver l'autre?

A] Bob Bailey
B] Warren Cromartie
C] Larry Parrish

2. Combien de fois le voltigeur des Angels de la Californie, Régie Jackson, a-t-il été nommé le joueur le plus utile à son équipe?

A] 1
B] 2
C] 4

RÉPONSES:

1. — B — Warren Cromartie, 19 matches avec au moins un coup sûr en 1979.

2 — B — 2.

1. Quel est le joueur de la Ligue nationale de baseball qui a frappé le plus de circuits à vie contre les Expos?

A] Greg Luzinski
B] Johnny Bench
C] Dave Kingman

2. Quel est le joueur des Expos qui a frappé le plus de circuits en une saison?

A] Gary Carter
B] Rusty Staub
C] Larry Parrish

RÉPONSES:

1 - B - Johnny Bench, 33 circuits

2 - A - Gary Carter, 31 circuits en 1977

2. En 1979, le coureur britannique Sebastien Coe brise trois records mondiaux. Il a établit de nouvelles marques au 1,500 mètres et au 800 mètres. Quelle est l'autre discipline?

A] 400 mètres
B] Le mille
C] 200 mètres

RÉPONSES:

2 — B — le mille, il franchit la distance en 3:49,00.

Echos de Rivière-la-Paix

Par Simone Laberge

Girouxville

Alma et Francis St-Jean nous ont quitté pour d'autres cieux... Ces braves pionniers, elle 87 ans et lui 96 venaient de fêter leur 72e anniversaire de mariage. Elle est partie la première, mais lui ne pouvait vivre sans sa fidèle compagne, est vite allé la rejoindre 12 jours plus tard.

Pépère et Mémère St-Jean (C'est ainsi que tous les nommaient) soyez assurés que nous gardons de vous un souvenir très cher, d'un couple uni et rayonnant. Mémère vous avez été celle qui a su consoler, encourager tous ceux qui venaient nombreux à vous avec leurs petits problèmes; au temps ou les psychiâtres étaient rares, vous avez rempli, sans le savoir, admirablement ce rôle. Et qui n'a pas ainsi fait partie de votre longue liste de protégés auprès du Tout-Puisant! A Cécile, leur fille, et à toute la famille éprouvée nos sincères condoléances.

Il y a toujours des chanceux n'est-ce-pas! Habituellement ce sont les autres. Mais cette fois le chanceux c'est Henri Paul Blanchette, il a gagné un voyage à Hawaii (2200$) le 12 novembre dernier, lors de la soirée de danse annuelle organisée par les Dames Auxiliaires de l'Hôpital de McLennan. Bon voyage Henri-Paul (Annette) et "envoie nous une carte postale avec ton nom écrit dedans..."

Ecole Routhier

A Falher aussi il y a des étudiants méritants; dans le mois d'octobre plusieurs ont travaillé fort pour être gentils avec les autres étudiants, les professeurs; ceux qui ont mérité une mention spéciale, sont: Ryan Dechief, Jason Maure, Paul Hébert, Renée Mercier, Marc Belzile, Lina Fournier, Rager Mackell, Jamie Bastien, Doreen Côté, Patrick Lavoie, Roger Hébert, Joanne Arsenault et Joanne Dechief. En anglais: Marge Payou et Sacha Ken. Français: Suzanne Deloge. A chacun félicitation et continuez.

Falher

La Société de Récréation de Falher a entrepris une grande râfle, (1550 billets à 100$ chacun) Le but de ce projet, ramassé des fonds pour rénover la facade de l'Arena de Falher. (Elle en a bien besoin...)

Le tirage aura lieu le 6 avril 1984, le prix à gagné 50,000$. Qui ne serait pas intéressé à encourager ce projet et à prendre une chance sur le prix... Je connais quelqu'un qui a 100 billets à vendre, communiquer au 837-2267 M. Roland Turcotte sera très heureux de vous servir!!!

Notre ACFA

Notre ACFA régionale a fait venir pour nous le 9 novembre un spectacle de renommée internationale "REPERCUSSION" cette troupe de professionnels (au cachet de 3,900$) Il ne fallait pas manquer ça... ils étaient tout simplement extraordinaires!

Les étudiants de Donnelly (500) en ont été enchantés. Dommage que les autres écoles n'aient pas été invitées!

Le spectacle pour adultes, hélas, n'a amené que 35 présences... Mais, que ce passe-t-il donc, chez-nous? Est-ce que notre population aurait perdu le goût de venir passer une bonne soirée relaxante, instructive, en compagnie d'artiste qui savent, par leur art - musique - chant, la faire sortir en quelques sorte de son quotidien? N'est-ce pas que l'être humain, et tous nous le savons, ne vit pas seulement de travail, de nourriture et de sports... il a aussi un grand besoin de goûter, savourer, se délecter de sa culture, élément essentiel à un développement sain!

Habituez que nous étions à voir toujours les salles bien remplies, sans différences marquantes pour les artistes extérieurs ou ceux de la région. Ce phénomène ne se produit pratiquement plus, nos salles sont vides... Mais avant de blâmer nos gens, (solution si facile) d'un manque d'intérêt, d'indifférence, d'inertie ou d'apathie... une simple petite enquête au niveau de nos paroisses révèle que ce n'est pas le cas. Nos gens, en général, sont toujours intéressés, mais ils ne savent pas ce qui se passent... "La publicité arrive trop tard..." "ou pas du tout"... "pas assez explicative"... "pas séduisante"... "bilingue ça choque" ... "les feuillets sont tous pareils sans couleur, on pense que c'est toujours le même qui revient"... "Qui choisit les artistes à venir"... "Pourquoi l'ACFA est rendue Anglaise"... "Ce ne sont pas les Anglais qui viennent aux spectacles"... La publicité bilingue ça coûte deux fois plus cher"... Pourquoi bilingue, est-ce pour empêcher les gens de faire un tout petit effort pour lire le français"... et combien d'autres réflexions que nous passons.

Non, notre population n'est pas indifférente... mais, elle a tout simplement sa petite idée, bien à elle, sur le sujet!!!

Guy

Le Bazar annuel de la paroisse de Guy connait toujours un grand succès. Les bons mets préparés par les dames de la place attirent de nombreux et fins gourmets de toute la région. (environ 300).

Marie-Paul Boulet avec qui nous avons communiqué, tient à remercier aux noms des organisateurs, toutes les places d'affaires des paroisses environnantes pour les généreux dons offerts, et aussi les nombreux visiteurs qui sont venus les encourager.

Donnelly

Quatre étudiantes de l'école de Donnelly ont été honorées la semaine dernière. Des médailles leur ont été présentées par David Doucet, vice-principal, pour leur haute marque, académique obtenue au cours du premier semestre (Moyenne au niveau des cours: anglais, sciences, math, français et étude sociale). Ce sont: 9e année, Nicole Gagnon 94% et France Laurin, 93%; et 8e année, Elaine Maisonneuve et Laura Labrecque 89%.

Félicitations...

Girouxville

Le 20 novembre un repas à la "Fortune du Pot" au projet de la paroisse a amené quelques 200 convives dont la seule difficulté était de faire un choix entre la grande variété et qualité de mets apportés par les familles présentes. Le bingo qui a suivi a également été un vrai succès. C'est le Père curé Roger Prieur qui sera content de ses ouailles à son retour. Imaginez... Il a été invité à San Francisco pour parler aux américains de la pastorale canadienne... Chapeau à notre cher pasteur!!! Félicitations aux organisateurs de la soirée paroissiale annuelle et des mercis aux places d'affaires pour leur généreuse contribution, laquelle a fait des heureux au bingo.

La danse de la moisson

Le 12 novembre dernier à Guy, les gens s'étaient donnés Rendez-vous pour fêter les "GRENIERS BIEN REMPLIS" par la Danse de la Moisson. Cette soirée était organisée par le Comité Sportif de la paroisse de Guy et avait lieu dans la nouvelle salle fraîchement aménagée de l'école.

La mine prospère qu'endossait tous nos bons fermiers était visible... Mais, ils y ont travaillé à leur moisson pendant deux mois sans relais... jour et nuit... pour la ramasser, avant que ne le fasse l'hiver, afin d'assurer leur subsistance pour toute une année d'affilée...

Elle était abondante la moisson 1983. 30% supérieure à celles des années antérieures, d'après l'agronome de la région de Smoky River. Et selon Evens Lavoie, de St-Isidore, "nous n'avions pas vu une aussi bonne récolte depuis 20 ans. 150 minots à l'acre dans l'avoine et 50 dans le colza".

En même temps que le sourire, la détente et la satisfaction d'avoir réussi, la récolte '83 apportera également à nos fermiers, des sujets de conversations pour tout l'hiver... (sans malice) Surtout elle leur donnera le plaisir de rendre la vie de ceux qui dépendent de leur prospérité, plus tenable; éloignant la récession qui commençait à affecter les places d'affaires. Toujours d'après Monsieur Lavoie, les affaires ont repris en général dans toute la région, seulement pour la Coopérative St-Isidore-Falher, une vente de 400 raineries, deux fois plus que l'année dernière. Et d'après Dumont Sales de Girouxville "les affaires ont reprise à rouler normalement".

Chez-nous, c'est comme ça, quand l'agriculture se porte bien, tout le monde se réjouit... Et c'est ainsi que les gens ont dansé le succès de la moisson '83 jusqu'aux petites heures du matin.

Falher

La Chambre des Commerce de Falher a tenu son assemblée annuelle le 23 novembre. Les nouveaux élus à l'exécutif sont: Albert Sauvageau, président; Roger Houle, vice-président: Normand Gervais, secrétaire-trésorier. Léo Garant propose un vote de remerciements à l'exécutif sortant: David Brochu, Marcel Cloutier et Roger Houle.

Les projets pour l'année en cours sont nombreux, entre autres: Une foire commerciale et agricole aura lieu les 9, 10 mars 1984. La soirée du Jour de l'An le 31 décembre avec les "Diamond Willow" intéresse le plus de fermiers possible à devenir membre de la Chambre de Commerce. On considère que les fermiers sont devenus, de-par l'envergure de leur entreprise, des véritables hommes d'affaire très compétents et leur participation est devenue nécessaire pour le progrès de la région.



CBXFT RADIO-CANADA

Horaire de télévision

SAMEDI 3 décembre

- 07h30 Calimero
- 07h45 Merci M. Noé
- 08h00 Nils Holgerson
- 08h30 Passe-Partout
- 09h00 Rémi
- 09h30 Candy
- 10h00 Ulysse 31
- 10h30 La vallée secrète
- 11h00 Les héros du samedi
- 12h00 Semaine parlementaire à Ottawa
- 13h00 D'hier à demain
- 14h00 Ciné-famille: "Prune de bois" - "Jour de classe"
- 16h00 Impacts
- 17h00 Bagatelle
- 18h00 Soirée du hockey Calgary à Montréal
- 20h30 Monde merveilleux de Disney
- 21h30 Course autour du monde
- 22h30 Le téléjournal
- 22h50 Le régional
- 23h05 Politique fédérale
- 23h15 Cinéma: "L'enfer mécanique"

DIMANCHE 4 décembre

- 07h30 Misha la Boule
- 08h00 Tom & Jerry
- 08h30 Passe-Partout
- 09h00 Contes de la forêt verte
- 09h30 Klimbo
- 09h15 Si tous les gens du monde
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Football Américain Cincinnati à Pittsburgh
- 14h00 Traits de mémoire
- 14h30 Le cauchemar climatisé
- 15h00 C'était hier
- 16h00 La semaine verte
- 17h00 Second Regard
- 18h00 Science-réalité
- 18h30 Le sens des affaires
- 19h00 Court circuit
- 19h30 Beaux dimanches: Gala des mérites sportifs
- 20h30 Le téléjournal
- 20h50 Pavlova
- 22h00 La petite nuit
- 22h50 Le régional
- 23h05 Ciné-club: "Volpone"

LUNDI 5 décembre

- 09h30 En mouvement
- 09h45 Sur le bout de la langue
- 10h00 Passe-Partout
- 10h30 Félix & Ciboulette
- 10h45 Tape tambour
- 11h00 Rien que pour vous
- 11h30 Star Trek
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Allo Boubou
- 13h30 Au jour le jour
- 14h30 Cinéma: "Le ciel sur la tête"
- 16h00 Bobino
- 16h30 Les Schtroumpfs
- 17h00 Le grand frère
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Avis de recherche
- 19h00 Drôle de vie
- 19h30 Terre humaine
- 20h00 Poivre et sel
- 20h30 La bonne aventure
- 21h00 Quincy
- 22h00 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Katie

MARDI 6 décembre

- 09h30 En mouvement
- 09h45 100 tours de Centour
- 10h00 Passe-partout
- 10h30 Félix & Ciboulette
- 10h45 Tape Tambour
- 11h00 De bien belles choses
- 11h30 Aventures de Virulys
- 12h00 première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Allo Boubou
- 13h30 Au jour le jour
- 14h30 Cinéma: "Les trois voleurs"
- 16h00 Bobino
- 16h30 Aventures de Popeye
- 17h00 L'Incroyable Hulk
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Avis de recherche
- 19h00 Phare-Ouest
- 19h30 M. le Ministre
- 20h00 Télé-sélection: "L'ABC de la vie
- 22h00 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Rencontres
- 23h30 Habitation
- 24h00 Cinéma: "La millième fenêtre"

MERCREDI 7 décembre

- 09h30 En mouvement
- 09h45 100 Tours de Centour
- 10h00 Passe-Partout
- 10h30 Félix & Ciboulette
- 10h45 Tape Tambour
- 11h00 Zig Zag
- 11h30 Un animal, animaux
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Allo Boubou
- 13h30 Au jour le jour
- 14h30 Le temps de vivre
- 16h00 Bobino
- 16h30 Au jeu
- 17h00 Grizzly Adams
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Avis de recherche
- 19h00 Du tac au tac
- 19h30 Le temps d'une paix
- 20h00 Coup d'oeil
- 20h30 Horizon Alberta
- 21h00 Le leader
- 22h00 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Reflets d'un pays
- 24h00 Cinéma: "L'or

JEUDI 8 décembre

- 09h30 En mouvement
- 09h45 100 tours de Centour
- 10h00 Passe-partout
- 10h30 Félix & Ciboulette
- 10h45 Tape tambour
- 11h00 Le droit au féminin
- 11h30 Daniel Bertolino
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Allo Boubou
- 13h30 Au jour le jour
- 14h30 Cinéma: "Pour toi ma Stéphanie"
- 16h00 Bobino
- 16h30 Traboulidon
- 17h00 Robinson Suisse
- 17h30 Vie secrète des animaux
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Avis de recherche
- 19h00 Génies en herbe
- 19h30 La vie promise
- 20h00 Les grands films: "Les sous-doués"
- 22h00 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 A première vue
- 23h30 Cinéma: "Vos gueules les mouettes"

VENDREDI 9 décembre

- 09h30 En mouvement
- 09h45 100 Tours de Centour
- 10h00 Passe-partout
- 10h30 Félix & Ciboulette
- 10h45 Tape Tambour
- 11h00 Reflets
- 11h30 Mordicus
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Allo Boubou
- 13h30 Au jour le jour
- 14h30 La chasse aux trésors en hélicoptère
- 15h30 Les héritiers
- 16h00 Bobino
- 16h30 Légendes indiennes
- 17h00 Route de l'amitié
- 17h30 La clé des bois
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Avis de recherche
- 19h00 Chemins d'Ambroise
- 19h30 Pile ou face
- 20h00 Déjà 30 ans
- 21h00 Hors Série: Shogun
- 22h00 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Vivre en forme
- 23h05 Cinéma: "Retour en force"
- 24h30 Ciné-nuit: "Les étrangers"



Edmonton Christmas Bureau

Afin d'aider le EDMONTON CHRISTMAS BUREAU à recueillir les fonds nécessaires pour atteindre son but de "8,00"... 8,000 familles nécessiteuses qui recevront à Noël un panier de provisions... La chorale LES CHANTAMIS et le théâtre pour enfants LA BOITE A POPICOS uniront leurs efforts dans la présentation d'un spectacle dont les profits iront au EDMONTON CHRISTMAS BUREAU.

Au programme: une demi-heure de chants de Noël par les CHANTAMIS... et "Un Tourtibus pour Noël" en reprise populaire. C'est le dimanche 4 décembre. C'est à 14 hres, au théâtre de LA BOITE A POPICOS, 8520 - 91e rue, près de la Faculté St-Jean.

Le vendredi 9 décembre suivant, ce sera au tour des équipes du Café Show et de Radio Tam Tam de déménager leurs pénates à l'hôtel Westin. Les personnes intéressées à contribuer au Edmonton Christmas Bureau pourront se prévaloir de l'occasion pour y rencontrer nos équipes entre 7 heures et 9 h 30 ou entre 15 h et 17 h.

RADIO-CANADA... EN ALBERTA!

Edmonton

L'esprit vivra

Cette année, le scoutisme a célébré son dixième anniversaire d'existence en Alberta.

Cette organisation permet aux jeunes de s'adonner à une multitude d'activités, qui leur permettront de découvrir et de respecter leur environnement.

A l'aide de rencontres locale, provinciale, et internationale, telle le Jamboree mondial à Kananaskis, nous tenterons de découvrir "L'Esprit scout".

"L'ESPRIT VIVRA"
Réalisation:
Peter Ingles

EDMONTON
20 décembre, 19 heures

Vancouver

Paris - Port Alberni ou la vie du couple Sevy

On a tous senti un jour le besoin de plier bagages, de quitter son pays natal pour aller découvrir de nouveaux horizons, au loin, dans un pays de son choix. Certains, comme Pernelle et Gabriel Sevy, ont réalisé ce rêve.

Ils ont échangé les lumières de Paris pour les arbres géants de Port Alberni, sur la côte ouest de l'Ile de Vancouver.

Quelle est aujourd'hui, huit ans plus tard, la vie de ce couple au pays du soleil couchant.

"PARIS-PORT ALBERNI OU LA VIE DU COUPLE SEVY"
Réalisation:
Jacques Ségard

EDMONTON
6 décembre, 19 heures





Chronique des jeunes



L'aventure dans les bois

Un jour, une fille de neuf ans, Kerin, marchait dans les bois. Après un certain temps, elle a réalisé que plus loin elle marchait, plus étrange la forêt semblait. Les arbres changeaient beaucoup de couleurs. Les troncs devenaient noirs et les feuilles devenaient bleues. Elle a essayé de retrouver son chemin vers sa maison mais elle ne trouvait plus. Elle devenait de plus en plus fatiguée et elle a donc décidé de dormir un peu et qu'elle chercherait son chemin plus tard.

Quand elle s'est réveillée, elle s'est retrouvée dans une place différente. Elle était dans une maison et elle vit une grande chose bouger. "Qu'est-ce que c'est?" dit-elle. La chose répondit: "je suis un Fermazop". Il lui dit qu'il l'avait trouvée et qu'il voulait l'aider.

Ils ont mangé un peu et ils ont commencé à chercher le chemin pour revenir à la maison de Kerin. Jours après jours, ils ont cherché la route mais sans résultat.

Ils ont décidé de s'arrêter un peu et de manger. Kerin qui était très fatiguée, s'est endormie. Quand elle s'est réveillée, elle ne pouvait plus retrouver le Fermazop. Elle le cherchait mais sans le trouver. Elle a décidé de se remettre en route. Pendant qu'elle a vu toutes sortes de choses bizarres comme des serpents qui parlaient ensemble, des ours avec des fourrures vertes et qui jouaient au volley-ball. Elle marchait et marcheit. Elle s'est arrêtée pour dormir et quand elle s'est réveillée, elle était dans les pommiers devant sa maison. Elle savait que toutes ces choses étranges n'étaient qu'un rêve. Mais au loin, elle aperçu le Fermazop qui s'éloignait.

Par Kristin Smith

La coupe Stanley et les Oilers

Dans le L.N.H., il y a beaucoup de bonnes équipes. Pour commencer, je vais te parler des Oilers. Ils ont de très bons joueurs comme Gretzky, Anderson, Coffey et Ken Linsmen. Dans tous ces joueurs, mon favori est la personne avec le fameux numéro 9 de Bobby Hull et de Gordie Howe. C'est Glen Anderson. L'année passée, il a joué avec Ken Linsmen et Mark Messier. Ces derniers disaient que Anderson était le joueur le plus vite de la L.N.H. Quand Sather voulait un ailier gauche pour Gretzky, Il a essayé Anderson et c'était merveilleux. Maintenant je pense que chez les gardiens, Grant Fuhr est le meilleur entre lui et Andy Moog. Grant a une moyenne de 3.91 et Andy a une moyenne de 4.48.

Les prédictions pour la Coupe Stanley sont difficiles à faire cette année. Toutes les équipes ont changé cette année. Par exemple, les Rangers ont échangé des joueurs avec les Wings. Après l'échange, ces deux équipes sont devenues de nouvelles équipes. De toute façon, peut-être que les Oilers vont quand même gagner la Coupe Stanley.

Par David Close

L'aventure de l'écureuil

Il y avait une fois un château qui était fait de gâteau et de chocolat. Non loin de là, il y avait un petit écureuil rouge qui avait décidé de faire une promenade. Il a marché et marché longtemps. Il commençait à avoir faim et il tombait de sommeil. Soudain, l'écureuil a vu le château qui était fait de gâteaux et de chocolat. "Yum, Yum", dit-il. Mais le petit écureuil ne savait que ce château était magique. Il a frappé à la porte. La personne qui vivait là n'était pas au château. Le petit écureuil était très fatigué. Il a décidé d'y entrer et il s'est couché dans la première chambre qu'il a vue quand il est entré dans le château de chocolat.

Une heure après, il s'est réveillé et il se sentait tout changé. Il se regarda dans le miroir et s'aperçu qu'il n'était plus un écureuil mais un gâteau en chocolat. "Qu'est-ce que je vais faire?" il se demandait.

Il est sorti du château et il a couru vers la forêt où tous ses amis étaient. Le chevreuil l'avait aperçu le premier et il dit au lapin "Regarde, un gâteau au chocolat". Tous les animaux se sont mis à le chasser. Pauvre petit écureuil, il avait si peur qu'il s'est mis à courir. Il s'est arrêté près d'un tronc d'arbre et il a pleuré. "Qu'est-ce que je vais faire? Je ne veux pas être un gâteau de chocolat pour le reste de ma vie". Tout à coup, il a pensé retourner au château pour voir si l'homme qui y vit était revenu. Peut-être qu'il pourrait l'aider. Le petit écureuil y couru. Il frappa à la porte et frappa et frappa. Un homme ouvrit la porte. Sur sa tête, il avait un gros chapeau avec des étoiles. L'homme dit "Mmm, un gâteau en chocolat pour moi". "Non, non. Monsieur," dit l'écureuil. "Ce gâteau parle aussi" dit l'homme. "Ecoute moi" dit l'écureuil. "Aujourd'hui, j'ai vu ton château et j'avais très faim et j'avais très sommeil. Je suis entré et je me suis couché dans ton lit et maintenant regards, je me suis transformé en gâteau. Avant, j'étais un adorable petit écureuil". "Hum" dit l'homme, "viens ici et fermes tes yeux. Répètes dans ta tête; je suis un écureuil". Avec sa baguette magique, il a changé le gâteau en un adorable petit écureuil rouge. L'écureuil a ouvert ses yeux et il s'est regardé dans le miroire et il a dit: "Oh, je susi redevenu moi-même". Il a remercié l'homme et il est retourné dans la forêt pour raconter son aventure à ses amis. Il dansait et riait mais il s'est promis de ne plus jamais manger de gâteaux en chocolat.

par Melanie Hartson



—La maison est heureuse de vous offrir ce bouquet, vous êtes ma millième victime!



Oeufs à la neige


Préparation : 20 mn


Cuisson : 25 mn


Pour 6 personnes.

1 litre de lait, 1 gousse de vanille, 8 œufs, sel, 1 sachet de sucre vanillé, 160 g de sucre semoule.

POUR 4 PERSONNES

3/4 de litre de lait, 1 gousse de vanille, 6 œufs, sel, 1 sachet de sucre vanillé, 100 g de sucre semoule.

POUR 2 PERSONNES

1/2 litre de lait, 1 gousse de vanille, 4 œufs, sel, 1/2 sachet de sucre vanillé, 80 g de sucre semoule.

Faites bouillir le lait dans une sauteuse avec la gousse de vanille. Cassez les œufs, séparez les blancs des jaunes, mettez ces derniers dans une terrine en attente. Salez les blancs, montez-les en neige ferme, incorporez-leur le sucre vanillé.

Lorsque le lait bout, retirez la gousse de vanille, faites cuire les blancs dans le lait, cuillerée par cuillerée, ils vont gonfler à la cuisson, veillez donc à les espacer de quelques centimètres. Retournez-les avec une écumoire, laissez cuire 2 à 3 mn sur chaque côté. Mettez ces blancs à égoutter dans une passoire posée sur un saladier afin de pouvoir récupérer le lait qui va s'écouler pour l'ajouter à la crème.

Cette opération terminée, mélangez à la cuiller en bois, les jaunes avec le sucre, jusqu'à ce que la préparation devienne lisse et de couleur jaune paille (faisant « le ruban » lorsqu'on en laisse couler une cuillerée). Versez alors tout le lait tiède, mélangez, mettez dans une casserole, et cuisez sur feux doux, sans cesser de remuer, la crème ne doit pas bouillir, elle est prête lorsque la mousse qui était en surface disparaît, et lorsque la crème nappe la cuillère. Versez-la aussitôt dans une jatte, ou dans un plat creux disposez les blancs sur cette crème, mettez au frais. Vous pouvez décorer avec du caramel.

"L'Ontario ne passerait pas le test de la réciprocité"

Contrairement aux allégations du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Tom Wells, l'éducation en français en Ontario, est loin d'être égale ou supérieure à l'éducation en anglais que le Québec dispense à sa communauté anglophone.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), M. André Cloutier, estime que M. Wells oublie sûrement que, dans sa province, les écoles françaises sont contrôlées par la majorité anglophone, alors qu'au Québec, la minorité anglaise gère ses propres commissions scolaires et ses écoles.

Par exemple à l'heure actuelle les francophones de Sudbury poursuivent le gouvernement en justice afin d'éviter que leur soit imposée une fusion d'écoles françaises et anglaises dans leur région.

De plus, M. Cloutier a indiqué que les Franco-Ontariens doivent encore se battre afin d'obtenir des écoles françaises. A sa connaissance, de telles situations ne se présentent pas dans le cas de la minorité anglophone du Québec.

La gestion de leur système scolaire par la majorité anglophone est le vrai problème auquel les Franco-Ontariens sont confrontés. L'ACFO réclame des conseils scolaires homogènes de sorte que l'éducation en français, en Ontario, répondc davantage aux besoins et aux aspirations des francophones.

L'ACFO demande une vraie réciprocité entre l'Ontario et le Québec en ce qui a trait à la gestion des écoles par les minorités de langue officielle.



La modération, une vertu qui subsiste

P... être dans le vent, il faut aujourd'hui avoir la taille fine. Les Canadiens dépensent énormément d'énergie et d'argent à

échappe souvent — être ... svelte.

Chaque a... velles publications viennent grossir le rang des livres d-

ment poussent comme de la mauvaise herbe. Les adeptes de la course du jogging et de la marche

chaussées à l'aube, à la brunante et en plein jour. Perdre ces quelques livres excédentaires semble

Le poids idéal que ... depuis le début de cette décennie est probablement bien inférieur à celui qu'on aurait visé à d'autres époques. Pensez au corps idéal ... temps passés.

Les dames robustes figurant dans les peint... de Reubens au 17e siècle étaient bien rondelettes à 180 lb environ. À la fin du 19e siècle, la célèbre actrice et chanteuse Lilian Russell pesait 200 lb. On dit qu'elle pouvait rivaliser avec son gros ami Diamond Jim Brady lorsqu'il s'agissait de bouffer des huîtres, du crabe, de la soupe à la tortue, des homards, du canard et du bifteck de surlonge.

Quoiqu'on s'inquiétait peu de quelques livres

époque-là, le corps médical savait là que l'embonpoint ...uvait causer des pro...èmes de santé. Au milieu

...rvey, un chirurgien anglais spécialiste des oreilles, élabora un régime pour un patient qui avait constamment des maux d'oreilles. Le bon médecin croyait qu'un excès de graisse dans l'oreille interne était à l'origine du mal. Il lui imposa donc une diète composée de boeuf, mouton, bacon et poisson avec un minimum de pain, bière, ... et pommes de terre. Pas surprenant que le patient ait perdu 46 lb en

L'expérience de Harvey entraîna la publication de

première diète. Aujourd'hui, les théories en matière de diète se sont multipliées mais elles contiennent presque toutes essentiellement le même message que celle de William Harvey — un choix sélectif d'aliments.

Les connaissances

sur l'organisme et la nutrition ont, au fil des ans, confirmé des croyances primitives. Nous savons aujourd'hui que pour être ... bonne santé, il faut se maintenir en forme, ce qui signifie adopter un régime équilibré et faire de l'exercice régulièrement.

peuvent avoir et ont effectivement un rôle ... jouer dans notre alimentation, même lorsqu'on essaie de perdre quelques livres. Après tout, leur ingrédient principal n'est rien d'autre que de l'eau absolument claire.

Il existe de nombreuses boissons sans sucre pour ceux qui doivent surveiller de près leur apport calorique. Les boissons gazeuses sont en outre un moyen agréable de consommer les 6 à 8 verres de liquide nécessaires à notre organisme chaque jour. Sans parler, d'autre part, de l'effet purement rafraîchis-



brochure "A propos des boissons gazeuses" en

A Morinville

Jour du Souvenir à l'école G. P. Vanier

Par Irène Tremblay

La célébration de la fête du Jour du Souvenir eu lieu à l'école G P Vanier le 10 novembre dernier à 10 h 30 au gymnase de l'école. Toutes les classes de la 1ère à la 6e année se sont rassemblées pendant

C'est M. Gérald ... à l'école, qui a présidé à cette assemblée. Il a présenté les orateurs invités dont M. Arthur Stapleton de la Légion canadienne de Morinville. Il a parlé de cette liberté défendue par les nôtres au prix de leur vie. Les jeunes Canadiens peuvent être fiers de leur pays si grand et si merveilleux. "Le symbole du coquelicot est un cri pour la paix dans le monde" d'ajouter M. Stapleton.

Chacune des classes de la 1ère à la 6e année a chanté et présenté une couronne de fleurs pour marquer cette journée du souvenir. Tous les étudiants à l'unisson, ont chanté Que La Paix soit sur la terre, chanson qui a touché profondément les parents et les invités.

Un moment de silence fut observé à 11 h donnant à tous le temps d'une réflexion sur le sens même de ce Jour du Souvenir et sur ceux qui ont donné leur vie pour que d'autres puissent connaître la ...

La célébration s'est terminée avec l'hymne national chanté dans les deux langues officielles du Canada.

Etoile montante de chez-nous, Paul Lamoureux

Compositeur, pianiste, chanteur de jazz, suppléant dans l'exécution des instruments à vent en bois, parfait bilingue et possédant même quelques notions des langues allemande et espagnole, gagnant de bourses d'études, voyageur en Europe, Paul Emile Lamoureux est un diplômé "cum laude" de North Texas State University, et quoi encore car ceci n'est qu'une partie de son portrait.

Paul est le fils de Jeanne et Léandre Lamoureux d'Edmonton. A l'âge de sept ans, il commença l'étude de la guitare. Je détestais cela, dit-il. Le professeur voulut m'apprendre que je touchais l'accord G7, mais ne sachant même pas ce qu'était une note de musique, je n'avais que faire d'un accord" Aussi il abandonna la partie après la sixième leçon. Réalisant qu'il avait grandement déçu sa mère, il commença à prendre des leçons de piano pour lui redonner espoir en lui. Il poursuivit cette étude pendant neuf ans. Il ajouta alors l'étude du saxophone et s'intéressa graduellement à la musique populaire et au jazz.

Durant son stage à l'Ecole secondaire il organisa une troupe musicale affectée au théâtre et un orchestre pour accompagner la danse. Il dirigea aussi l'ensemble de jazz de l'Ecole et s'exécuta tout aussi bien au saxophone et à la clarinette qu'à la flûte et aux instruments de percussion dans l'orchestre de "Edmonton Catholic Schools All-City Band"

Il participa à quelques ateliers de jazz tant aux Etats-Unis qu'au Canada et tout spécialement à la fameuse clinique Stan Kenton Jazz à Sacramento en Californie. C'est là que Paul connut Neil Slater et Rich Matteson, responsables du programme de jazz à "North Texas State University" et rencontra aussi plusieurs étudiants qui deviendront peu après ses collègues

Après deux ans d'études à Grant MacEwan Community College d'Edmonton, il obtint un certificat et se dirigea vers NTSU, plus précisément à Denton où il poursuivit ses études. "Ville de grande réputation, dit-il, non seulement nationale mais aussi internationale pour son programme de jazz. Nous savons que les grands orchestres ont choisi leurs musiciens au North Texas C'était donc l'endroit idéal pour établir un contact"

Encore à l'Ecole intermédiaire, Paul s'appliquait déjà à composer des petits chants et de courts morceaux de piano Il est maintenant l'auteur de seize pièces pour orchestres de jazz ou grands orchestres, trois harmonisations pour un choeur de jazz et des douzaines de pièces pour divers instruments musicaux "J'aime faire l'expérience d'écrire pour différents groupes", dit-il.

Récemment, il a écrit de la musique de chambre avec harmonisation de jazz au niveau de groupes classiques tels des quintettes pour Cuivres et des quartettes pour instruments à cordes. Actuellement il prépare un quartette pour saxophone. Il est plus particulièrement connu à Denton, Texas pour son arrangement de "My Favorite Things" joué au printemps dernier à un concert donné à l'Université du Texas; "Christmas Time Is Here" exécuté au profit de Denton High School Orange Bowl, il y a deux ans; d'autres arrangements et des sélections originales furent representés par l'orchestre de l'Université du Texas.

Il fit partie de l'orchestre dans deux oeuvres musicales à "The Selwyn School" que "The Age of Swing" et "The Generic Jazz Orchestra" Son oeuvre "Quintette Noï" pour Cuivres enregistrée par cinq artistes de "Mexico City Philharmonic Orchestra" a été proposée à la publication.

Parmi ses dernières compositions, on souligne spécialement "Finissant", composition originale, un arrangement de "God Bless the Child" et une courte pièce humoristique "Légère" quartette pour instruments à cordes. Il aime produire une musique accessible non seulement aux musiciens de grande renommée, mais à tout un éventail de gens "Après tout, dit-il, ce sont ceux-là qui défraieront les dépenses après mes études" Les talents variés de Paul dans le domaine des instruments à vent lui ont valu une place de suppléance dans l'orchestre de "New York Harlem Opera Ensemble" dans sa tournée en Europe à Porgy et Bess en 1981-82. Il a passé six mois à voyager dans l'Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en Espagne, au Luxembourg, à Monaco et en France Dans tous les pays de langue française, il agissait comme interprète officiel de la troupe. A son retour de ce voyage, sa boîte à saxophone décorée des écussons des divers pays parcourus a attiré l'attention de Leon Breeden, ancien directeur du programme de jazz de North Texas State University. Croisant le jeune voyageur dans un couloir, Breeden l'interpella plaisamment: "Tu ne peux garder un emploi nulle part, n'est-ce pas?"



Le piccolo est un des nombreux instruments que Paul-Emile Lamoureux peut maîtriser dans une symphonie.

"On m'a toujours enseigné que la souplesse était une valeur de très grande importance chez un musicien, alors j'ai toujours visé à conserver plus d'un pain sur la planche", dit-il, en faisant allusion à ses activités de compositeur, instrumentiste et chanteur Reconnu comme étudiant émérite à NTSU le printemps dernier, Paul-Emile se mérita trois bourses dans les études de jazz, l'une d'elle établie par Henry Mancini. Invité au poste d'assistant chef d'orchestre pour la troupe "Ice Capades West Coast", il déclina l'offre pour se livrer davantage à l'étude en vue de l'obtention d'une maîtrise à laquelle il travaille présentement. Et après?

La sécurité et la stabilité m'importent davantage que la gloire, quoique je ne sois pas allergique à la notoriété ni à l'argent", dit-il.

Bonne chance Paul!

A Calgary et Edmonton

Fête du Beaujolais Nouveau

Chaque année, l'arrivée du Beaujolais Nouveau est un événement. A Calgary et à Edmonton, c'est devenu une coutume presque sacrée. Et cette année n'a pas fait exception. Avec impatience, tous les amateurs de bons vins attendaient le 15 novembre, jour officiel de sa mise en vente. Encore une fois, ils ne furent pas déçus. Fidèle au rendez-vous, le Beaujolais Nouveau arrivait à l'heure fixe, paré de ses plus beaux atours. Ce fut une véritable ruée vers cet or rouge et les dépôts de la Régie furent pris d'assaut. En moins d'une heure les stocks étaient épuisés. D'autres arrivages étaient prévus pour le week-end. C'est dire l'intérêt. Comme César, le Beaujolais Nouveau pourrait dire de lui-même: "Je suis venu, j'ai vu et j'ai vaincu!" (ou est-ce... "j'ai été bu?").

Cette tradition de saluer ainsi les produits de sa dernière récolte remonte à l'année 1959 alors que la maison Drouhin présentait à ses intimes, dès novembre, son Beaujolais de l'année. D'emblée, ce fut un succès immédiat. On le trouva délicieux et le reçu... à gosiers ouverts. D'année en année la coutume devint de plus en plus populaire, pris l'ampleur d'une vogue, tant et si bien que le Beaujolais Nouveau rencontre l'acceptation et le succès que nous lui connaissons aujourd'hui.

Interrogé sur le phénomène, Bernard Duvette, le sympathique maître d'hôtel du Four Seasons, nous déclarait: "Ce sont nous qui avons lancé la mode à Calgary, il y a cinq ans je crois. A ce moment nous étions les seuls. Plusieurs établissements ont emboîté le pas depuis. Ici nous fêtons toujours le vin nouveau, mais cette année nous célébrons le vin nouveau... d'Italie! Il faut toujours des précurseurs", ajoute-t-il, avec son sourire connu où les yeux participent autant que la bouche.

Les vignobles du Beaujolais, dont le centre commercial est Villefranche - sur - Saône, commencent près de Mâcon, à quelques 90 kilomètres de Beaune et s'étendent jusqu'aux portes de Lyon, à 70 kilomètres au sud, sur une largeur de 15 kilomètres, tout le long de la rive ouest de la Saône. Les grands crûs proviennent du nord tandis que le centre nous donne les Beaujolais Villages et le sud les Beaujolais ordinaires.

"Le génie du vin est dans le cépage", nous rappelle la maxime d'Oliver de Serres, et le secret du Beaujolais réside dans le raisin Gamay qui en est la base et le sol de granit où il mûrit. Sans agressivité, il sait plaire par sa générosité, sa franchise et sa fraîcheur. Avant de connaître sa vogue actuelle, le Beaujolais, qui tire son nom du village de Beaujeu, n'était considéré que comme un très bon vin de table, supérieur, sans plus. A très faible teneur d'alcool au début, il a connu depuis certains raffinements de vinification et d'élevage qui en ont fait le vin délicat et léger que nous connaissons, le plus français de tous. Pour en savourer toute l'élégance, on doit le consommer dans ses deux premières annés: autrement l'on court le risque qu'il soit passé.

"Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles". Ces mots de Baudelaire décrivent bien la "Fête du Beaujolais Nouveau" à laquelle M. Jean-Claude Daupeyroux, attaché commercial de France auprès des provinces de l'ouest, conviait quelques 400 invités à Calgary et Edmonton les 15 et 17 novembre derniers. La récolte 1983 y était représenté par les vins de six négociants en vin bien connus: Drouhin, Bichot, Bouchard Aîné, Reine Pédauque, Calvet et Thorin, livrés grâce aux soins de Yves Bouillet, directeur général d'Air France (Canada).

Et chacun, muni de sa fiche de classement, de comparer la robe, le bouquet, l'enveloppe et le goût de chacun. Véritable rituel presque religieux qui comporte son propre ciel ici-bas. On hésitait, regoûtait au premier, revenait au troisième, reprenait de l'un ou de l'autre, comparait ses notes avec sa compagne, avant de finalement arrêter son jugement et annoncer son gagnant. Il semblerait que cette année la jeunesse légère et fruitée du Beaujolais Drouhin lui mérite la palme, mais de justesse. Certains optent pour la fraîcheur du Bichot, d'autres pour le bon ton du Reine Pédauque tandis que des fidèles vous parlent de la finesse du Bouchard Aîné. C'est donc dire que le choix est difficile et très subjectif. Par ailleurs, tous s'entendaient pour chanter les louanges du buffet, des fromages, des escargots et du service impeccable du personnel.

Des airs d'accordéon venaient compléter l'ambiance bien française de la soirée et servaient de fond de scène aux conversations enjouées qui fusaient de toutes parts. Parmi les invités à Calgary nous avons remarqué Marie J. Warzecha-Woolridge de la Maison française de Calgary. Anne Suche du Western Living, Dominique Grancher, attaché commercial adjoint, des compatriotes des provinces maritimes tels qu'Arsène Robichaud de l'Entrecôte et Jacques Bourque d'Esso, Sheldon Chandler et John Pierce de Kennedy Travel, et nombre d'autres.

A Plamondon

Le spectacle de Calixte Duguay

Par E. Lemay

C'est à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon, dimanche le 30 octobre, qu'on a pu entendre la poésie de Calixte Duguay.

C'est avec amour, tendresse, mais aussi avec humour, que Calixte partage avec nous des passages dans sa vie en Acadie.

On reçoit une description positive de la beauté de l'Acadie, à travers ces jolies chansons, dont une grande majorité ont été composées par Calixte lui-même.

Calixte a su nous faire rire en racontant une variété de contes au sujet de son père de sa petite soeur, des loup-garoux, et autres histoires de son coin.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner que Calixte partage la scène avec deux musiciens de grande qualité.

Nous pouvons grandement apprécier les nombreux talents de cet artiste.

Ce spectacle a été organisé par le comité Culturel de l'ACFA régionale de Plamondon.

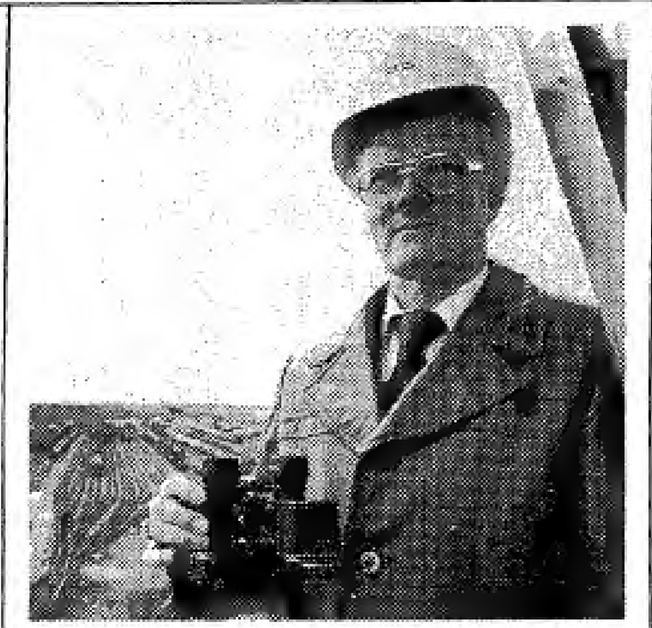




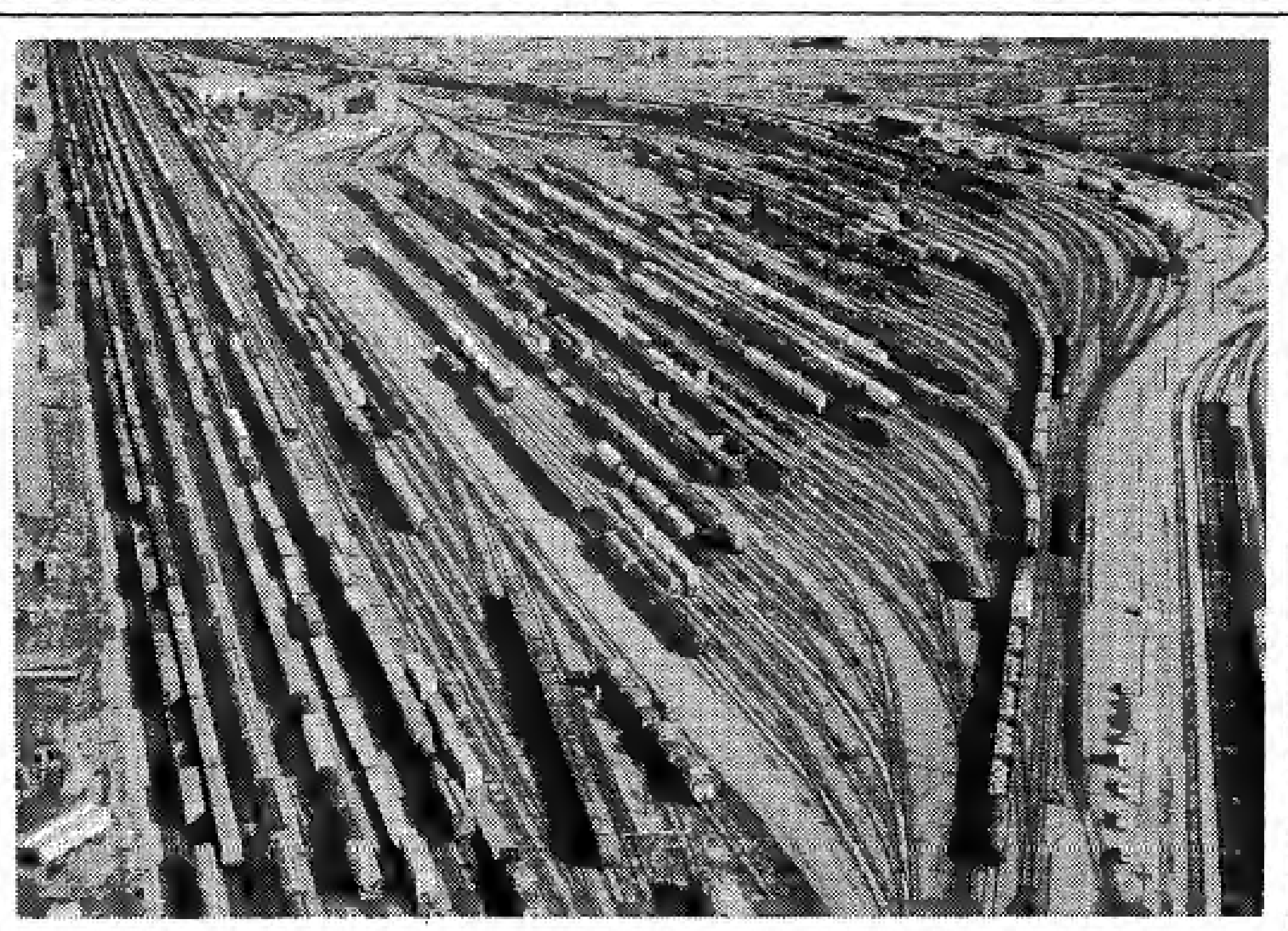


Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

«PESANTEUR ET ORDINATEUR AU SERVICE DU RAIL».



M. Harold E. McAfee est chef du triage général à la gare Alyth de Calgary. À l'emploi de CP Rail depuis 37 ans, il dirige une équipe qui forme en trains jusqu'à 3 000 wagons par jour en utilisant la loi de la gravité de Newton, un ordinateur et... des lunettes d'approche.



Chaque jour, jusqu'à 3 000 wagons de marchandises peuvent être formés en trains sur les 120 kilomètres de voies de la gare de triage Alyth de Calgary. Grâce à des investissements répétés, cette gare de triage d'une capacité quotidienne de 5 200 wagons compte parmi les plus automatisées et les plus perfectionnées d'Amérique du Nord.

La pomme de Newton retrouvée.

Depuis des années, CP Rail applique les lois de la gravité, d'abord pressenties par Kepler et formulées par Newton, à la formation de quelque 140 trains par jour dans ses principales gares de triage.

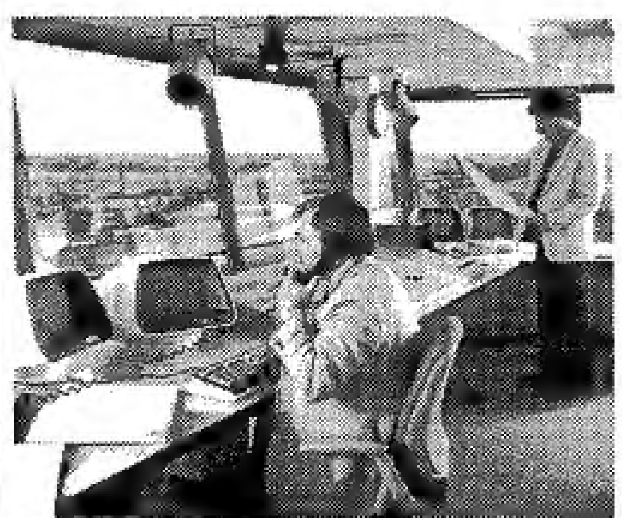
La technique de base est élémentaire. Il suffit de construire des rampes au haut desquelles les wagons sont poussés. Leur pesanteur les attire inexorablement vers le bas et ils roulent d'eux-mêmes à un endroit prédéterminé.

Mais, pour atteindre à un haut degré d'efficacité et de précision, nous avons assujetti cette force brute à un cerveau, l'ordinateur.

LA VITESSE PROGRAMMÉE ASSURE L'ACCROCHAGE EN DOUCEUR.

Des wagons en provenance de toutes les régions du Canada sont dirigés vers nos gares de triage. L'ordinateur possède en mémoire les coordonnées de chacun: matricule, destination, contenu et poids. En comparant ces données à la température ambiante et à la force du vent, deux facteurs extérieurs qui peuvent influer sur le rythme de descente, l'ordinateur détermine à la fraction de seconde la vitesse à laquelle se déplacera le wagon et le temps qu'il mettra pour atteindre un point précis.

C'est en activant des freins puissants incorporés à la voie que l'ordinateur peut contrôler la vitesse qui mènera le wagon à son branchement où il s'accrochera en douceur aux autres wagons déjà en place.



Gare de triage CP Rail, Toronto. MM. Carl Simms, coordonnateur de triage ferroviaire, et Peter Tibando, chef du triage à butte, classent de 3 000 à 3 300 wagons par jour à l'aide d'un ordinateur de 12 millions $.

CAPACITÉ DE TRIAGE: 18 000 WAGONS PAR JOUR.

La dernière étape consiste à regrouper les wagons sur la voie de départ où ils sont formés en trains ou dirigés vers des destinations locales.

Chaque jour, jusqu'à 18 000 wagons passent au triage dans les grandes gares de CP Rail réparties à travers le Canada. Ils transportent des produits en provenance de tous les coins du pays vers les marchés intérieurs et américains ou vers des terminaux maritimes où les produits sont bordés pour expédition outre-mer.

Tous les convois ne sont pas soumis au triage. Une voie directe traverse chaque gare pour éviter de retarder inutilement les trains rapides et les trains-blocs chargés d'un même produit et ayant une seule destination.

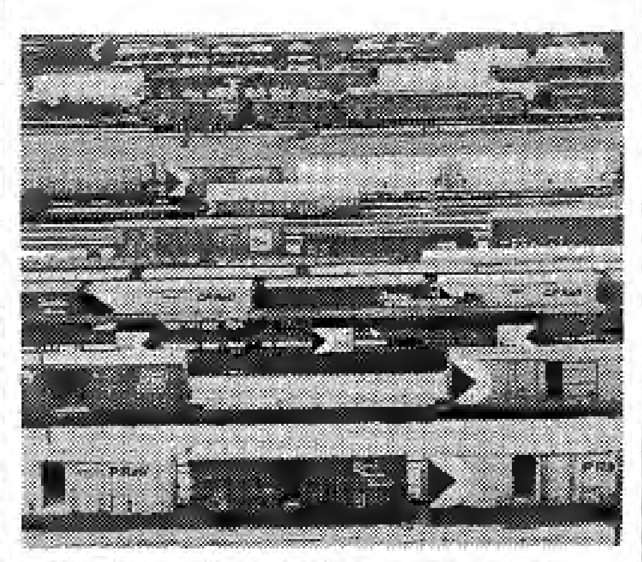
NOS TRAINS SE FORMENT DANS 5 GRANDES GARES DE TRIAGE.

Les cinq grandes gares de triage CP Rail sont situées à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Calgary et à Coquitlam près de Vancouver. Leur superficie varie de 170 à 565 acres. La plus vaste est celle de Montréal. Ses 198 km de voies peuvent accueillir 5 000 wagons par jour.

Dans d'autres centres, nous utilisons des gares de superficie moindre pour le regroupement et l'acheminement local. On y retrouve des terminaux spécialement aménagés pour le transport par conteneur et le ferroutage; des installations de chargement et de déchargement pour le vrac et les automobiles; des voies pour la cueillette et la livraison exprès et des voies de débord accessibles simultanément à plusieurs clients.

L'ensemble de ces moyens permet à CP Rail d'offrir aux expéditeurs canadiens un système de transport sûr, efficace et rentable.

La loi de la gravité et l'ordinateur: l'utilisation conjointe d'une notion élémentaire et de la haute technologie au service du rail.



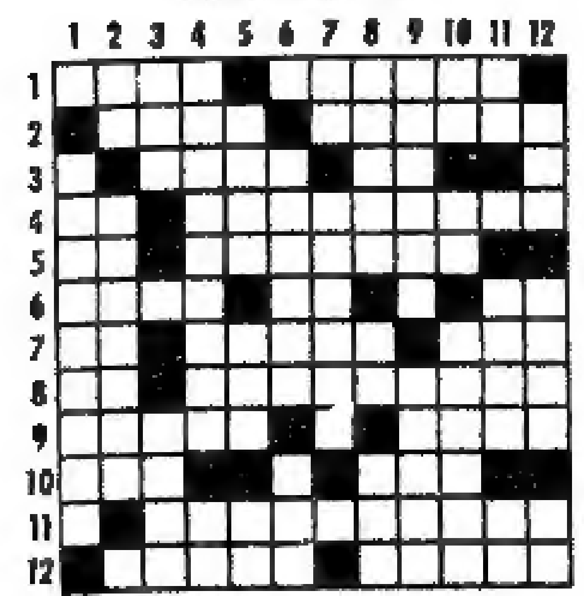
Chaque jour, dans les gares de triage de CP Rail réparties à travers le Canada, nous pouvons classer 18 000 wagons et former 140 trains. Ces gares sont intimement liées au réseau de CP Rail dont les voies couvrent plus de 25 000 kilomètres et transportent de façon sûre, fiable et rentable, les produits de l'économie canadienne.

CP Rail

AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.

mots croisés

PROBLEME 5605



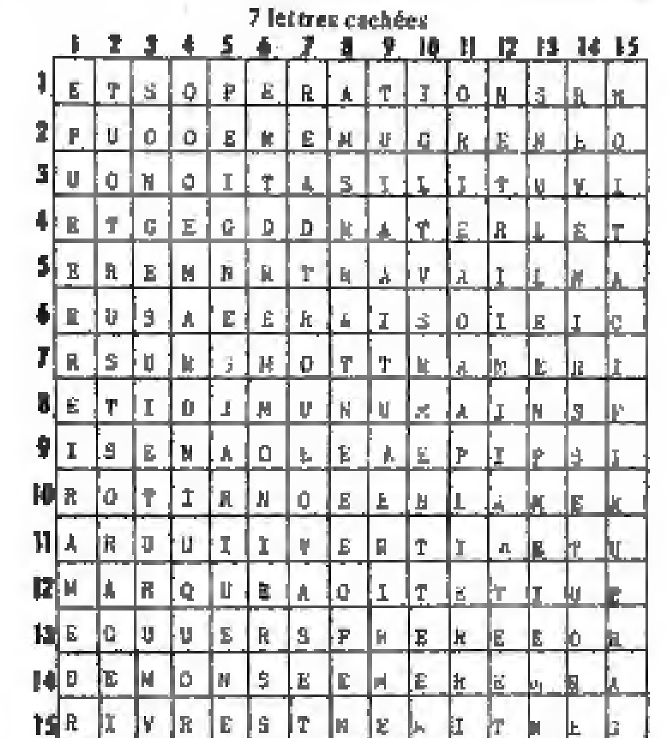
HORIZONTALEMENT

1—Ville de la Grèce. — Paire.
2—Archevêque de Reims. — A peur de.
3—Couleur. — Dans triste.
4—Prép. lat. — Instrument servant aux usages de la vie courante.
5—Ville de Chaldée. — Détériorait.
6—Suffrage. — Préfixe. — Symb. chim.
7—Coups de baguette. — Se servira. — Petite prairie.
8—Conj. — Domestique.
9—Situées. — Paré.
10—Non humide. — Sur.
11—Convocation.
12—Etre assis. — Dém.

VERTICALEMENT

1—Mendiante.
2—Route rurale. — L'une des républiques fédérées de Yougoslavie.
3—Trois fois. — Outil à dents.
4—Affectueuse. — Lac au Soudan.
5—Descendu. — Poss. — Six.
6—Allonger par traction. — Que l'on respire.
7—Dialecte. — Agacé.
8—Évacua l'urine. — Du verbe avoir. — Petite poche.
9—Qui subit l'action sans agir. — Exprime l'universalité des parties.
10—Mesure chinoise. — Voisines dans maître. — Légume.
11—Marque la situation. — Couleur. — A quel endroit.
12—Cause le décès de. — Expose au grand air. — Nég.

mots cachés



7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	T	S	O	P	E	R	A	T	I	O	N	S	R	M
2	P	U	O	O	E	M	E	N	U	G	R	E	N	L	O
3	U	O	N	O	I	T	A	S	I	L	I	T	U	V	I
4	R	T	G	E	G	D	D	R	A	T	E	R	L	E	T
5	E	R	E	M	N	R	T	R	A	V	A	I	L	M	A
6	R	U	S	A	E	E	R	A	I	S	O	I	E	I	C
7	R	S	U	N	S	M	O	T	T	R	A	M	E	R	I
8	E	T	I	O	I	M	U	N	U	X	A	I	N	S	P
9	I	S	E	N	A	O	L	E	A	E	P	I	P	S	I
10	R	O	T	I	R	N	O	E	E	N	L	A	M	E	R
11	A	R	U	U	I	I	V	E	R	T	I	A	E	T	U
12	M	A	R	Q	U	E	A	O	I	T	E	T	I	U	E
13	E	O	U	U	E	R	S	F	H	E	R	E	E	O	R
14	D	E	M	O	N	S	E	E	M	E	R	E	U	S	A
15	R	I	V	R	E	S	T	N	E	A	I	T	N	L	G

Aise
ânes
armer
athée

Blâme
brosse

Démons
drame

Energumène
épurer

Frère

Habiter
humains
humidité

Marier
marque
mère

Nier
nommer
nulle

Opérations

Paître
peigne
pipe
plier
ponte
poste
purification

Quoi

Rame*
retard
revenir
rire
rôtir
rouquin
routes

Sentiments
servir
soie
songes
suie
surtout

Tiret
trame
travail
trou

Utilisation

Vase
vert
voeu

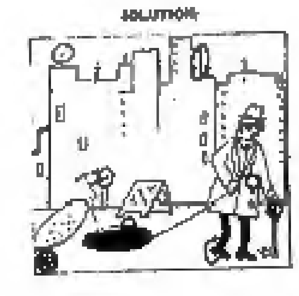
Réponse du no. DIRIGER

PROBLEME 5604



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	C	E	L	L	A	■	A	B	A	T
2	■	V	I	G	U	E	U	R	■	A	T	I
3	V	I	R	A	■	■	■	A	T	H	O	S
4	■	D	A	R	E	D	A	R	E	■	S	S
5	L	E	G	E	R	E	M	E	N	T	■	U
6	E	■	E	M	■	L	I	M	U	R	E	■
7	V	I	■	E	V	I	T	E	■	O	N	C
8	I	R	A	M	■	E	I	N	A	U	D	I
9	T	O	U	T	E	■	E	T	R	E	■	R
10	E	N	■	S	T	A	S	■	M	■	R	R
11	S	I	X	■	R	I	■	P	A	T	R	E
12	■	E	R	R	E	N	T	■	S	A	I	S

SOLUTION



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vous serez plus heureux sur le plan du coeur. Les astres vous favoriseront en vous apportant une surprise agréable ou une rencontre. Votre intuition vous guidera sûrement et vous n'hésiterez pas à prendre des risques jugés utiles.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Les ennuis disparaîtront comme par magie. Vous serez heureux sur le plan sentimental de même que sur le plan amical. Ne prenez pas de risques et ne vous engagez pas dans des entreprises peu sûres.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Votre ciel astral retrouve peu à peu son équilibre. Vous allez voir disparaître comme par enchantement les sujets d'accrochages qui ont pu vous dresser contre l'être qui vous aime.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Ce sont les astres qui vous dominent en ce moment et votre libre arbitre se réduit à peu de choses. Deux solutions: réagir ou laisser faire. Dans les deux cas vous ne serez pas satisfait. Quelqu'un vous envie.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Situation embrouillée dont vous parviendrez, peu à peu, à dénouer les fils. Ne vous énervez pas, vous brouilleriez encore plus les cartes. Une femme est appelée à jouer un rôle important dans votre vie.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Embellissez votre intérieur en prévision des vacances et si vous possédez un amical familier associez-le à vos activités en ne négligeant ni son bien-être ni vos marques d'affection. Vous êtes dans l'indécision.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Les joies du mariage vous paraissant écu-lées vous n'envisagez plus de refaire votre vie pour l'instant. Ceci pour les veufs et les divorcés. Les autres s'ennuient à la maison. Vous vous précipitez inutilement.

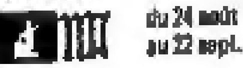
LION



du 23 juillet au 23 août

Vous vous sentez facilement inquiet et votre mauvais moral a des répercussions sur votre entourage. Vous auriez tort de continuer de vous tourmenter: tout va très bien. Savoir attendre est un art.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Une peine de coeur et une déception qui vous ont profondément troublé dans le courant de la semaine, vous rendent méfiant, enclin au doute et à la jalousie. Dites-vous qu'à chaque fois, tout est différent.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Votre vie sentimentale sera un peu orageuse. Votre caractère sera dominé par l'inquiétude, ce qui vous rendra nerveux, tendu. Vous aurez des intuitions heureuses et si un travail vous est confié particulièrement délicat et difficile.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Les influences astrales vous promettent des succès personnels et flatteurs, ainsi que des rencontres très agréables. Les contacts seront faciles. Vous aurez tendance toutefois à trouver votre travail trop routinier.

POISSONS



du 20 févr. au 20 mars

Une brouille pour une question futile est à craindre avec la personne que vous aimez. Si cela se produisait, n'hésitez pas, quitte à passer sur votre amour-propre, à faire les premiers pas.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

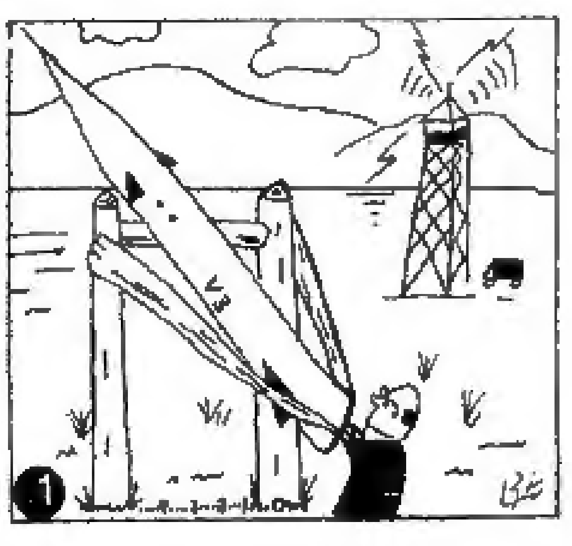
Ste-Anne — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

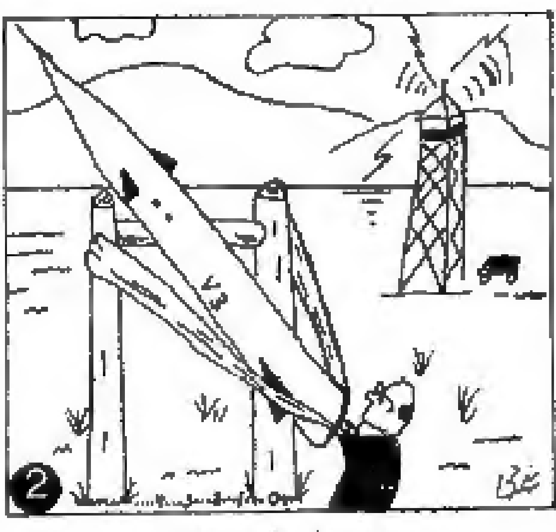
St-Thomas D'Aquin — 8760 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim — 9935 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

A Edmonton

La FFCF se penche sur le problème des pensions

Par Claude Roberto

Malgré toute la publicité employée par le gouvernement, le public serait peu renseigné sur les prestations de survivant et le partage des crédits de pensions après un divorce. Tel est l'un des points avancés par Monsieur Denis Moreau du ministère de la Santé et du Bien-être social, que la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises avait récemment invité à Edmonton lors d'un atelier sur le système des pensions.

Lorsqu'un cotisant au Régime de pensions du Canada décède, les membres de sa famille qui lui survivent peuvent toucher des prestations. Ces dernières se versent mensuellement au conjoint, jusqu'à ce qu'il se remarie ou décède, et aux enfants à charge âgés de moins de 18 ans (ou de 25 ans s'ils étudient à temps complet).

Aussitôt après le décès du cotisant, les membres de sa famille devraient se hâter de présenter une demande de prestations à un bureau de la Santé et du Bien-être.

D'autre part le gouvernement canadien protège les conjoints qui restent au foyer. Votre mariage s'est terminé par un divorce après le 1er janvier 1978? Votre conjoint et vous-même pouvez alors vous partager à égalité les crédits du Régime de pensions acquis par l'un d'entre vous ou par les deux au cours de l'union.

Deux conditions essentielles: Vous devez avoir cohabité pendant au moins 36 mois consécutifs pendant le mariage. Et il faut présenter votre demande de division des crédits dans les trois ans suivant le divorce.

Bien qu'une telle séparation représente parfois un avantage considérable, seulement 30% des divorcés en font la demande.

Le public serait plus intéressé et donc mieux renseigné sur la pension de sécurité de la vieillesse, prestation mensuelle versée aux personnes âgées de 65 ans et plus. Pour l'obtenir, chaque fois que vous touchez un salaire, 1.8% de votre revenu est transféré au régime des pensions et votre employeur verse une contribution égale à la vôtre.

Quant au Supplément de revenu garanti, il est une prestation supplémentaire à laquelle ont droit les bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse qui ont peu ou pas de revenu.

En dépit de ce système, plusieurs femmes de 65 ans et plus vivent malheureusement sur le seuil de la pauvreté. "Car elles n'ont jamais reçu de salaire et les changements apportés au système viennent trop tard pour elles", explique M. Moreau.

Hélas, les femmes ont encore peur à l'idée d'un salaire payé par leur époux. Et pourtant un tel arrangement abaisserait les impôts du mari et assurerait une meilleure situation économique à de nombreuses femmes.

Et surtout, n'oubliez pas qu'un registre de vos gains est tenu à Ottawa sur ordinateur et fonctionne par numéros d'assurance sociale. Bien des gens l'ignorent. M. Moreau conseille fortement de vérifier tous les 3 ans si ce dossier est à jour.

Il suffit d'envoyer à Ottawa un formulaire intitulé "Demande de l'état des gains" fourni par le ministère de la Santé et du Bien-être social. Vous comparez ensuite aux rapports d'impôts le montant que le gouvernement vous transmet en réponse.

Avec 11 millions de travailleurs actuellement au Canada, les erreurs sont évidemment possibles. Et comme le Québec a son propre régime, il est particulièrement recommandé aux personnes ayant travaillé dans cette province de s'assurer que tous leurs gains sont enregistrés.

Le système de pensions, assez jeune, est en continuel changement, on a récemment déployé beaucoup d'efforts pour améliorer la situation des femmes.

Depuis peu, si une personne se retire du travail pour élever un enfant, elle a droit à 7 ans au foyer par enfant, sans que sa pension soit affectée négativement. Et, cela étant renouvelable, une mère de 2 enfants peut passer sans problème 14 ans à la maison.

Qui pousse les gouvernements à améliorer le système des pensions? En particulier, Madame Monique Bégin qui comprend la situation précaire où se trouvent plusieurs Canadiens et Canadiennes.

En ce moment, Mme Bégin essaie de modifier les règlements sur le partage des crédits qui depuis 1978 se fait seulement en cas de divorce ou d'annulation de mariage. Pourquoi ne pas partager les crédits en cas de séparation, pour ne citer qu'un exemple? Pour réaliser une telle amélioration, il faut à Mme Bégin le soutien des provinces et des employeurs.

En somme, ne croyez surtout pas que notre système de pensions est statique et afin de vous protéger, renseignez-vous régulièrement. Le ministère de la Santé et du Bien-être social vous offre un service en français (à Edmonton au 420-2735) et il est là pour vous aider.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que la FFCF continue ses ateliers d'information à travers la province.

Environnement Canada / Environment Canada

LA COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE POUR LA MER DE BEAUFORT

TIENDRA DES REUNIONS PUBLIQUES GENERALES

à

Calgary, Alberta
le 12 décembre 1983
de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

au

Delta Bow Valley Inn

Au cours de ces réunions publiques générales, la Commission pour la mer de Beaufort recevra des mémoires et entendra des présentations au sujet des impacts environnementaux et socio-économiques des propositions de produire et transporter du pétrole et du gaz dans les régions de la mer de Beaufort et du Delta du Mackenzie.

Les personnes ou organisations désireuses de faire des présentations à la Commission sont priées d'avertir le secrétaire de la Commission de leurs intentions au moins une semaine avant le début de la réunion au cours de laquelle ils souhaitent se présenter.

Le programme complet de ces réunions générales est disponible en s'adressant au secrétaire de la Commission.

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser à:

M. Robert Greyell
Secrétaire de la Commission
pour la mer de Beaufort
13ème étage, Edifice Fontaine
Hull (Québec)
K1A 0H3
Téléphone: (819) 997-1000

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Octroi de licence de systèmes de télévision à antenne collective et exemption. Le 16 mars 1977, le Conseil publiait un avis public intitulé Octroi de licence d'antenne collective de télévision et exemption. Ainsi, il était désormais possible aux exploitants de certaines entreprises de réception de radiodiffusion au Canada, appelées systèmes de télévision à antenne collective (TVAC), d'être exemptées, à certaines conditions, de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion. Depuis, des changements technologiques, notamment l'utilisation accrue de satellites pour la distribution de services étrangers et canadiens, ainsi que l'octroi de licences pour de nouveaux genres de services discrétionnaires canadiens ont sensiblement transformé le secteur de la radiodiffusion. Pour cette raison, dans les avis publics CRTC 1982-45 et CRTC 1983-86 des 31 mai 1982 et 29 avril 1983 respectivement, le Conseil invitait toutes les parties intéressées à formuler des observations sur l'à-propos de modifier les critères d'exemption de 1977. Compte tenu de l'évaluation des mémoires reçus, le Conseil a conclu que pour maintenir l'intégrité du système de la radiodiffusion canadienne, toutes les classes d'entreprises de réception de radiodiffusion, y compris les systèmes TVAC, devraient se livrer concurrence de façon équitable en termes de distribution de signaux et de services de manière qu'aucun avantage indû ne soit conféré à une classe en raison de moeurs réglementaires différentes. Les critères d'exemption du Conseil sont comme suit au prendre avis en appendice. Ils entreront en vigueur le 1er fév. 1984. Appendice Octroi de licence TVAC et exemption: Conformément aux alinéas 16(1)a) et 17(1)(e) de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil a exempté les exploitants d'entreprises de réception de radiodiffusion de la classe connue sous le nom de télévision à antenne collective (TVAC) de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion. Les mesures du Conseil s'appliquent comme suit: A. A compter du 1er fév. 1984, la classe de licence désignée TVAC dans l'avis public du CRTC intitulé Octroi de licence d'antenne collective de télévision et exemption du 16 mars 1977 est révoquée et remplacée par la nouvelle classe de licence TVAC décrite ci-dessous. B. A compter du 1er fév. 1984, tous les exploitants d'entreprises de réception de radiodiffusion qui se conforment aux critères énoncés ci-dessous sous la rubrique "Critères d'exemption" sont exemptés de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion. Par conséquent, toute entreprise de réception de radiodiffusion qui ne peut être exemptée en vertu du paragraphe B ci-dessus doit être exploitée conformément à une licence de radio-diffusion. Critères d'exemption: 1. L'entreprise est: (a) située exclusivement sur un terrain que possède ou loue l'exploitant ou, dans le cas d'une entreprise exploitée par une société de copropriétaires, sur un terrain que possède ou loue cette société ou l'un de ses membres; ou (b) est effectivement contrôlée par une institution à caractère éducatif et dessert seulement cette institution, y compris les immeubles résidentiels qui lui appartiennent ou qui en font partie. 2. L'entreprise n'est reliée par aucun moyen de transmission, exception faite de la réception en direct des signaux de radiodiffusion conventionnels ou de la réception directe de services par satellite ou micro-ondes. (a) à un terrain que ne possède ou ne loue là ou les personnes mentionnées ci-dessus, ou (b) au-dessus d'une voie publique ou d'une route, sauf dans le cas d'une société de coopérative reconnue dont tous les membres résident sur le terrain où se trouve l'entreprise, ou encore d'une institution à caractère éducatif décrite en 1.(b). 3. Aucune contribution distincte, ni bénéfice direct n'est obtenu pour l'usage de toute partie de l'entreprise ou pour tout service fourni, sauf pour les contributions ou droits payables par l'exploitant de l'entreprise au distributeur d'un service. 4. Tous les signaux locaux de télévision canadienne sont distribués par l'entreprise, dans chaque cas sans diminuer la qualité du signal reçu "Signaux locaux de télévision canadienne "signifie les signaux de toutes les stations de télévision autorisées par le Conseil dont "la zone officielle de rayonnement" A (telle que définie par le Règlement sur la télévision par câble) couvre le territoire desservi par l'entreprise en question. 5. Aucun service reçu par satellite ou par micro-ondes n'est distribué par l'entreprise, autre qu'un service dont la distribution par le titulaire d'une entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert le territoire dans lequel l'entreprise se trouve, a été autorisée par le Conseil. 6. Aucun long métrage introduit localement n'est distribué par l'entreprise. (PN-255)

Canada